

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 5 juillet 1956

Président de M. le D^r LAFON, Président

La séance est ouverte à 21 heures au siège social.

Présents : M^{mes} Fellonneau, Granger, Montagne, Ponceau et Villepontoux ; M^{lles} Barnier, Charreyre, Desbarats, Dupuy et Mention ; MM. Ardillier, d'Artenset, Bitard, Bouriel, Delfaud, Fellonneau, Granger, Lavergne, Marty, Michel, Montagne, Ponceau, Secondat, Secret et Villepontoux.

Se font excuser : MM. Beaudry, Becquart, Dandurand, les abbés Gillon et Pommarède.

Félicitations. — M. Dominique LASSAIGNE, reçu avec mention *bien* à son deuxième diplôme d'Etudes supérieures (Droit public) ; — le C^t DE PUYMÈGE, lauréat de l'Académie française, pour son ouvrage : *les vieux noms de France*.

Remerciements. — M. VIZY.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Gandilhon (R.). *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France*, Période 1910-1940. Tome IV (fasc. I) : Seine. Paris, impr. Nat., 1956 ; in-8, 396 p. ; — envoi de la Direction des Bibliothèques de France ;

Bordeaux et sa région dans le passé et dans le présent. Actes du VIII^e Congrès d'études régionales tenu à Bordeaux les 21 et 22 mai 1955. Bordeaux, éd. Bière, 1956 ; in-8, 277 p., ill. et cartes ; — envoi de la Fédération historique du Sud-Ouest ;

Mairies et Chambres de Commerce de France et d'Outre-mer, mars-avril 1956. N^o relatif à la Haute-Vienne, la Creuse, la Corrèze et la Dordogne. Marseille, Editec, 1956 ; gr. in-4, 164 p., ill. ; — envoi de la Mairie de Périgueux ;

Le Lot-et-Garonne sur la Route Mauve, Dépliant illustré et carte ; réalisé par l'Union des « Essi », du Lot-et-Garonne, 1954 (une des photos représente la « fontaine de Clairac », transportée du château de Sauvebœuf, à Aubas) ; — don de M. Jean SECRET ;

Le Jardin des Arts, juillet 1956 (éd. Tallandier), contenant l'article de M. Jean SECRET : « Sur le chemin de Saint-Jacques. » Images d'Espagne ; — hommage de l'auteur ;

Notre Bulletin, du 15 juin 1956, contenant l'étude du même sur l'église de Coursac; — hommage de M. Jean SECRET;

Distribution solennelle des prix du Lycée de Garçons de Périgueux. 30 juin 1956. Palmarès. Périgueux, impr. Magne, 1956; in-8, 54 p.; — offert par M. le Président;

Factum pour Jean Captal, s^r de Saint-Martin, contre dame Françoise Mosnier de Planeaux; *s.l.n.d* (vers 1714); in-4; 6 p.; — offert par le même;

Le crime de Saint-Jory. Double assassinat... Détails du crime et complainte. Périgueux, impr. de la Dordogne, s.d.; placard in-fol., ill.; — don du D^r Ch. LAFON;

BOUNICHOU (Y.). *La bastide de Beaumont-du-Périgord*. (*Bibliothèque de travail*, magazine hebdom., ill., 15 juin 1956). Cannes, impr. à l'École, 1956; in-8, 24 p., ill. et plans; — hommage de l'auteur;

Cartes-postales de diverses localités de la Dordogne; 26 pièces timbrées; — don du D^r LAFON;

Sites et monuments de la Dordogne, dessins originaux reproduits dans *France-Album*, n° 30, juin 1855; 41 sujets sur 29 cartons; — don de M. Joseph SAINT-MARTIN;

Photographies de tous formats, datant du siècle dernier ou début de ce siècle, par Robuchon, Boule, Dorsène, Terje-reaux, Mazy, Ch. Durand, Delugin, le C^{te} de Saint-Saud, etc. En dehors de nombreux sites et monuments du Périgord, cette collection contient des vues des ateliers du P.-O. et de la filature du Toulon, prises au moment de leur construction (1863-1864 et 1887); — celles d'expositions tenues à Périgueux au Jardin des Arènes, place Montaigne et place Francheville; des premiers chemins de fer du Périgord (C^r Empain) et de leurs employés en uniforme; de ponts construits dans le département par le Service vicinal entre 1877 et 1893; des carrières et de la catastrophe de Chancelade en 1885; une reproduction du plan de la grotte de Miremont dressé par Martel en 1898; des prospectus de ventes, avec photographies, des terres de Laroche, sur la route de Ribérac, et de Montardy, communes de Jumilhac et de Saint-Paul-la-Roche; au total, 112 pièces collées ou non sur carton; — don de M. Joseph SAINT-MARTIN;

Pièces originales et copies recueillies par feu le D^r P. Villatte et utilisées dans ses monographies du canton de Salignac (prix Testut 1935); elles intéressent notamment le château et la chapelle de Pelevézy, le prieuré de Sainte-Croix de Salignac, les familles de Gontaut de Saint-Geniès, du Bernard

de Montmège, de Souillac (généalogie), Chaudru de Raynal (id.), le colonel d'Anglars, le troubadour Giraud de Salignac; en tout 73 papiers dans un portefeuille toile; — don de M. l'abbé Franck Villatte, vicaire à Treignac (Corrèze), et fils de notre regretté collègue.

Plaquettes intitulées « Tourtoirac » et « Divers », avec dessin et photo d'un chapiteau de Tourtoirac, plans des églises d'Issigeac, de Saint-Raphaël et de la chapelle d'Auberoche; cheminées à Belisle, près Annesse-et-Beaulieu; marques de tâcherons à Liguoux; — offert par l'auteur, M. G. PONCEAU.

M. le Président remercie les généreux donateurs.

Revue bibliographique. — Périgueux a fait l'objet d'articles variés dans la revue *Mairies et Chambres de Commerce*, signalée aux *entrées* (p. 97), ils sont signés de nos collègues A. Maurois, le M^e de Fayolle, G. Lavergne, le D^e Lafon, P. Barrière, J. Secret, J. Saraben, R. de Constantin, G. Gory, Gilbert Privat, M. Dandurand. Dans le *Périgourdin de Bordeaux*, juillet 1956, l'abbé L. Grillon évoque cursivement l'hygiène à Périgueux sous l'ancien Régime, tandis que *Périgord mon pays*, n^o spécial de vacances, consacre des articles à Jeanne Poupelet, sculpteur (G. Privat), au préfet Romieu (L. Magne), à Léon Bloy (M. Granet) et revient sur l'urgence de débarrasser le Musée des Eyzies de la regrettable statue de Dardé, l'*Homo Neanderthalensis*, si dommageable à un site classé.

On retiendra la qualité des études présentées au VIII^e Congrès d'études régionales de 1958 et qui forment le volume *Bordeaux et sa région*, signalé plus haut; la Société s'y trouve représentée par deux de ses membres, M^{me} Gardeau et M. Jean Secret, mais on lira aussi avec fruit l'article de M. Ch. Higounet sur « l'arrière-pays de Bordeaux au XIII^e siècle »; celui de M. J. Bénard sur « les bateaux de la Garonne », en relation avec les types utilisés aussi sur la Dordogne; celui de Ch. Dartigues-Peyrou sur « le rôle de Biron dans l'élaboration du traité de Bergerac (1577) »; celui enfin de Jean Ducasse sur « les communications entre Bordeaux et Libourne de jadis à maintenant ».

Il a été également relevé, dans les *Annales du Midi* de janvier 1956, le compte-rendu consacré par M. Higounet au tome III du *Périgord méridional*, de M. Jean Maubourguet et le remarquable article de M. Broëns sur « le peuplement germanique de la Gaule entre la Méditerranée et l'Océan » et ses incidences toponymiques (noms en *-eux*, en *-ens* et en *-ins*). De portée non moindre, dans le *Bulletin Monumental*, fasc. I

de 1956 est l'étude que M. Crozet consacre aux « survivances antiques » dans le décor roman du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge.

Sont signalés, par M. Jean SECRET, *l'Art Italien*, deux volumes de notre confrère M. Chastel, professeur à la Sorbonne, dans la collection « Arts, Styles et Techniques », chez Larousse; et le tome VI de *l'Histoire de l'architecture classique en France*; M. Hauteceur y traite de la Restauration et de la Monarchie de juillet et cite les architectes Catoire et Abadie, bien connus à Périgueux.

Chercheurs et Curieux, juillet 1956, donne la biographie du frère du maréchal Bugeaud, Thomas-Simon-Patrice, né à La Nouaille en 1772, mort en 1827.

Excursion annuelle. — M. le Président fait un bref compte rendu de l'excursion organisée par la Société le dimanche 17 juin. Un premier arrêt-surprise, ménagé par M. André Jouanel, notre vice-président, pour l'arrondissement, eut lieu à la Coopérative vinicole de Bergerac et permit à la caravane de faire provision d'optimisme en face du ciel assez maussade. On visita ensuite le château de Bridoire où la messe fut célébrée dans la chapelle du château par M. l'abbé Grillon. L'église de Sadillac et les vestiges moyennageux d'Eymet retiennent les excursionnistes jusqu'au déjeuner qui fut pris en deux groupes chez d'excellents traiteurs eymetois. L'après-midi fut consacré à la visite d'Issigeac, de sa vieille église prieurale, du château des évêques de Sarlat et de ses vieilles maisons à pans de bois, et ensuite du fort beau château de Lanquais, dont l'intérieur ne répondit pas exactement à l'attente des visiteurs. La journée s'acheva à Mouleydier, Saint-Sauveur, où l'on aperçut au passage le petit monument élevé l'an dernier à Maine de Biran; La Monzie-Montastruc et Montclard. Excellente journée en somme, conclut M. le Président. Ajoutons ici que MM. Jouanel, Secret, le D^r Lafon et Secondat furent les plus diserts et les plus qualifiés des guides et que, malgré le petit nombre d'inscriptions et quelques défections de la dernière heure, l'excursion du 17 juin n'aura pas été déficitaire; ce dont se félicitera en fin de séance le trésorier-adjoint, M. Secondat.

Manifestations prochaines. — M. le Président annonce que la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies se propose de remettre aux savants préhistoriens de Brive, les frères Bouyssonie, un livre d'or composé de lettres de leurs collègues et admirateurs. Cette cérémonie aura lieu

à Brive le 30 août prochain, dans le cadre du Congrès que tiendra cette année, du 27 au 30 août, la Société d'études et de recherches.

De son côté, la Société préhistorique de l'Ariège, soucieuse de commémorer le cinquantenaire de la découverte des peintures préhistoriques de Niaux, a voulu s'associer à leur « inventeur », le commandant Mollard, en un solennel hommage, Emile Cartailhac et l'abbé Breuil, membre de l'Institut, qui publièrent ces peintures.

Un médaillon de bronze, à l'effigie de l'abbé Breuil, sera inauguré dans la caverne de Niaux le dimanche 16 septembre.

Communications. — M. le Secrétaire général a noté la cession, par M. le marquis de Malet, à la commune de Piégut-Pluviers, de la tour de Piégut et de son assiette; et aussi la découverte fortuite d'un souterrain-refuge sur la commune de Champs-Romain; il a été examiné par MM. Savreux et Burias, archiviste en chef du Lot-et-Garonne; M. SECONDAT ajoute quelques précisions.

M. Joseph SAINT-MARTIN nous adresse une note sur le récent travail de M. R. Trinquet : « La vraie figure de M^{me} d'Estissac », paru dans la *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, XVII, 1956 (E. Droz, Genève), travail dont M. Maurice Rat avait entretenu les lecteurs du *Figaro littéraire* en date du 26 mai 1956 et qui a fait également l'objet d'un compte-rendu dans le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*. On la trouvera plus loin aux *Varia*.

M. Corneille remet de la part de M. ROQUE 5 pièces de procédures sur papier-timbré de Montfort, vicomté de Turenne, du type étudié déjà dans le *Bulletin* de la Société, t. XI (1884), p. 415.

L'écusson, aux armes des Roquelaure, timbré d'une couronne ducale, est sommé d'un ovale à double trait renfermant une petite fleur de lys.

Le procès, par devant le juge de Montfort et d'Aillac, est des années 1709-1710, alors que le type de papier décrit n'avait été signalé qu'entre 1676 et 1706.

M. Jean SECRET signale la mort et la disparition du fameux ormeau de Pelvézy, photographié jadis dans le *Bulletin* : c'était une curiosité sarladaise.

Il pose une question relative aux chemins de bois dans beaucoup de nos églises rurales, il aimerait connaître les fins auxquelles ils sont posés.

Notre vice-président établit avec précision que l'inscrip-

tion tumulaire de la chapelle du château de Bridoire à la mémoire de Jean Foucauld de Lardimalic, tué au siège de Gontaut en 1580, provient de l'église des Cordeliers de Marmande.

Il montre, à l'aide de photographies dont il est l'auteur, l'intérêt décoratif de la façade de l'église du Coux, nettement influencée par l'art saintongeais.

M. Jean DELFAUD présente de fort beaux échantillons de silex taillés recueillis en surface au Gannat, près de Thenon : ce sont des grattoirs et des tranchets, d'assez gros burins, des racloirs et rabots s'échelonnant du moustérien au début du néolithique, mais leur classement s'avère assez délicat ; le gisement paraît d'ailleurs en voie d'épuisement.

F. SECONDAT ajoute quelques observations.

M. le D^r LAFON présente deux brochures assez rares, en sa possession : l'*Essai sur l'éloge de François de Salignac de la Mothe-Fénelon*, lu dans la séance publique de la Société nationale des Neuf Sœurs, le 14 janvier 1791 (Paris, Onfroy, 1791), et *Fénelon ou les Religieuses de Cambrai*, tragédie en 5 actes et en vers, par M.-J. Chénier, représentée sur le théâtre de la République, le 8 février 1793 (Paris, Moutard, an II).

L'auteur de l'*Eloge*, un nommé Edmond Cordier, a pris pour épigraphe une phrase de Fénelon extraite de la *Direction pour la conscience des Rois* : « Il viendra une révolution soudaine et violente qui, au lieu de modérer simplement l'autorité excessive des souverains, l'abattra sans ressource. » Il est probable, pense le D^r Lafon, que Fénelon ne donnait pas à cette phrase, écrite vers 1700 pour le duc de Bourgogne, le sens qu'elle prend isolée du contexte. On sait au reste que la Société des Neuf Sœurs était une loge maçonnique, composée surtout d'intellectuels; Voltaire en fit partie.

Le D^r LAFON, tout en considérant la tragédie de J.-M.-J. Chénier comme une œuvre médiocre, marque l'intérêt du discours préliminaire où l'auteur révèle qu'il s'est inspiré d'une anecdote rapportée par d'Alembert dans son éloge de Fléchier. C'est l'histoire d'une jeune fille de naissance irrégulière qui était séquestrée dans un couvent de Nîmes et que le bon évêque s'employa à rendre à ses parents.

Chénier qui avait certainement entendu ou lu l'*Eloge* de Cordier explique pourquoi il a substitué Fénelon à Fléchier et un couvent de Cambrai à celui de Nîmes; c'est, dit-il, parce que Fléchier, « malgré son mérite, étant loin d'être Fénelon », il avait voulu « attribuer une action vertueuse à un homme qui, durant le cours de sa vie, n'a fait que des actions

de cette nature »; c'est parceque, à la cour du plus orgueilleux despote qui fut jamais, Fénelon fut un philosophe et un « patriote »; c'est enfin parcequ'il « a prédit, en termes exprès, un moment où l'excessive autorité du monarque devait être non seulement diminuée, mais entièrement anéantie ». Il est ensuite question des passages du *Télémaque* qui sont « des monuments immortels de la haine qu'il portait aux tyrans et de son amour pour la liberté. »

En vérité, conclut notre Président, il est curieux et même comique de voir à quel point les hommes de 1789 se sont mépris en présentant l'archevêque de Cambrai comme un précurseur de la démocratie.

M. PONCEAU s'explique sur les dessins ou relevés qu'il a offerts à la Société : occasion de parler des « vases acoustiques » existant à Tourtoirac et à la chapelle d'Auberoche, sans qu'on puisse dire exactement pourquoi.

M. SECONDAT rappelle qu'à la séance du 2 avril 1942 notre regretté collègue L. Bourgès avait remis au président, alors le chanoine Roux, une enveloppe cachetée, contenant une note sur la signification des figures géométriques quadrillées de la grotte de Lascaux et autres grottes préhistoriques. Cette lettre devait être conservée par le Secrétaire général jusqu'au laps de temps fixé par l'auteur pour en prendre connaissance.

Il faudra rechercher ce document dans nos archives.

M. Secondat observe, à propos de l'article de M. Claude Barrière, paru dans le premier fascicule du *Bulletin* 1956 de la Société, que le dolmen dit « des Allées couvertes » a fait déjà l'objet d'une étude dans le *Bulletin* de 1942, p. 352, sous la dénomination de « Lou Ped de la Vacho » ou dolmen de Bonarme.

Avant de lever la séance, M. le Président indique que la prochaine réunion se tiendra, à l'heure habituelle, c'est-à-dire le 1^{er} jeudi d'août, à 14 heures.

Admissions. — M^{lle} Mireille BOYER, inspectrice de la Population et de l'Aide sociale, rue Gambetta, 67, Périgueux ; présentée par M. Jean Secret et l'abbé Grillon;

M. J. COUPRY, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux, directeur de la IX^e Circonscription des Antiquités historiques, villa Canto-Cigaloun, rue A.-Maginot, Caudéran (Gironde); présenté par MM. Secret et Dandurand;

M. Pierre DUBOURG-NOVES, rue de l'Estrapade, 7, Paris (V^e); présenté par les mêmes;

M. DUFOUR, directeur des Services départementaux du Secrét-

tariat d'Etat à la Reconstruction, Cité administrative, Périgueux; présenté par M^{lle} Mazy et M. J. Secret;

M. Jean SOUCHAL, Molières (Dordogne); présenté par MM. Secret et Ribes.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 2 août 1956

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Séance ouverte à 14 heures.

Présents : M^{mes} P. Aublant, Busselet, Mongibeaud, Ponceau; M^{lle} Andrieu-Delille; MM. Aublant, Bardy, Bélanger, Borias, Dumoncel, Granger, Lavergne, Ponceau, Raynaud de Lage, Ronzel, Saint-Martin, Secondat et Secret.

Se font excuser : M. Corneille, M. et M^{me} Villepontoux.

Nécrologie. — Le D^r Aparisi-Serre, président de la Société de Borda, à Dax, au deuil de laquelle la nôtre s'associe.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Guide de Périgueux*, publ. par le Syndicat d'Initiatives, avec la collaboration de M. Géraud Lavergne, 6^{me} éd. Périgueux, impr. Fontas, 1956; in-8, 42 p., 2 pl., plan séparé; — offert par M LAVERGNE;

Bulletin de la Soc. des Etudes hispaniques, 3^e trim. 1956, contenant l'article de M. SECONDAT, « La presse périgourdine et la guerre Carliste »; — hommage de l'auteur;

Les bastides du Périgord. Textes présentés et commentés par Y. BOUNICHOU. (*Bibliothèque de travail*. Suppl. au n^o 360 du 1^{er} juillet 1956. 5. Textes d'auteurs.) Cannes, édit. de l'Ecole Moderne française, 1956; in-8, 24 p., ill.; — don de l'auteur; « Tourtoirac, Divers ». Croquis et relevés par G. PONCEAU; in-fol. 27×51; — don de l'auteur;

Actes du 80^e Congrès des Sociétés Savantes, Lille 1955. (Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section d'Histoire moderne et contemporaine.) Paris, impr. Nationale, 1955; in-8, 560 p.; — envoi de la Direction des Bibliothèques de France;

Cazenave (D^r de). *Les Bourdits. L'origine solaire des feux.* Conférences faites à la Société académique de Boulogne-sur-Mer. (Boulogne, impr. du Littoral, 1955); in-8, 42 p.; — hommage de l'auteur;

Le Jardin des Arts, n^o de juillet 1956 et *Historia* n^o d'août 1955; — offerts par M. DUMONCEL, des éditions Taillandier;

Deux lots de « vieux papiers » : tracts, invitations, programmes, journaux, etc..., offerts l'un par M. le D^r LAFON.

l'autre par M. A. GRANGER. On y trouve notamment un placard administratif de 84 x 60 cm. : « Mesures contre la rage », signé du préfet de la Dordogne Bargeton (16 janvier 1886).

M. le Président et M. Secondat font quelques remarques à ce sujet.

Des remerciements sont adressés aux divers donateurs par M. le Président.

Revue bibliographique. — Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, juin 1956 M. F. Lacorre (Les Eyzies) revient sur « le Périgordien II ». M. Jean Boube, étudiant « un décor nouveau dans la sculpture funéraire chrétienne d'Aquitaine » (*Revue de Comminges*, 2^e trim. 1956), remarque la persistance du fleuron à 8 pétales dans l'art du clocher de Brantôme et sur les pierres tombales de Coulaures et de Saint-Jory-Lasbloux, au Musée du Périgord. Le *Bulletin de la Société du Gers*, 2^e trim. 1956, consacre un important article aux boucles mérovingiennes. Une héroïne d'Anatole France, la petite Athénaïs Gorcut, des *Dieux ont soif*, est identifiée par notre distingué compatriote, M. H. Légier-Desgranges dans le *Bull. de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France de 1951-1954* (Paris, 1955, in-8).

M. le Président montre un nouvel ouvrage, *Le Cœur secret de Talleyrand*, qui vient d'être publié par M. Michel Missoffe (Paris, Perrin, in-8)

Dans le dernier numéro d'*Historia* M. Septime Gorceix narre l'extraordinaire aventure du Belvésois Calès, prisonnier en Allemagne qui, en pleine guerre 1914-1918, obtint du Kaiser la permission d'assister aux obsèques de son père en Périgord. [Noté par M. P. AUBLANT.]

Correspondance. — Le Centre national des Académies et Associations littéraires et savantes des provinces françaises qui siège au Palais de Chaillot, Musée des Arts et Traditions populaires, salle Ch.-Brun, nous fait parvenir ses statuts. L'art. 2 prévoit la publication d'une revue trimestrielle, « Terroirs vivants » où figurera la liste des livres, travaux, mémoires, communications des membres des diverses académies et associations; ainsi pourra être entretenu et mis à jour le fichier bibliographique déjà constitué par la Fédération régionaliste française au Palais de Chaillot. Le C.N.A.P.F. sollicite vivement l'adhésion de notre compagnie.

De son côté, le Centre bibliographique Duportet, 5, avenue de Birmingham, Lyon, nous informe de la constitution, au Centre de documentation de la Fédération régionaliste et au siège de 93 sociétés départementales, d'un fichier général des

départements et des communes de France, fichier destiné à renseigner les chercheurs sur tous travaux des écrivains, érudits et savants de province.

Les crédits nécessaires ont été et seront attribués par le Ministre de l'Education nationale aux sociétés des départements, à charge pour elles d'acquitter la fourniture du fichier national et du fichier départemental que le Centre Duportet est chargé d'établir à leur usage.

On se renseignera sur la marche à suivre en vue de bénéficier de la subvention ministérielle avant d'adhérer à cette proposition qui semble intéressante.

La Société a été également informée qu'une exposition de poterie quercynoise et languedocienne se tiendra au musée de Moissac (Tarn-et-Garonne), du 15 juillet au 15 octobre.

Une nouvelle grotte ornée (?) en Périgord. — Il n'était bruit, ces derniers temps, que de la découverte dans le département, d'une nouvelle grotte ornée de peintures et de gravures paléolithiques, d'un « nouveau Lascaux », quelque peu postérieur en date. Cette nouvelle sensationnelle, annoncée le 20 juillet à la séance de clôture du congrès préhistorique de France tenu à Poitiers, avait piqué d'autant plus la curiosité que les « inventeurs », M. le professeur L.-R. Nougier, de l'Université de Toulouse, et M. Romain Robert, président de la Société préhistorique de l'Ariège, avaient décidé de tenir secret l'emplacement de la grotte afin d'éviter l'afflux des indiscrets et des reporters tant que n'auraient pas été prises les mesures de préservation indispensables. Toutes sortes d'hypothèses étaient mises en avant lorsqu'autour du 24 juillet, des indications fournies par M. l'abbé Breuil, de l'Institut, qui avait été prévenu de la découverte et s'était rendu sur les lieux le 17 juillet, permettant d'identifier la grotte mystérieuse avec celle, connue depuis des siècles, sous le nom de grotte de Miramont ou de « Cro de Granville », sur le territoire de la commune de Rouffignac. Aux dires du maître de la science préhistorique française, la caverne contenait un véritable trésor d'art pariétal, se chiffrant à plus de cent figurations animales de premier ordre : mammouths (61), bisons (12), bouquetins (8), chevaux (6), rhinocéros tichorhinus (8), sans compter d'innombrables tracés digitaux, figures complexes et serpents sur divers plafonds.

Les peintures, au trait noir ; les gravures profondément incisées, étaient apparues d'un fini et d'un réalisme remarquables, et l'on pouvait qualifier de « classiques » la frise des rhi-

nocéros peints (3 exemplaires), la frise des mammoths peints (4 à droite et 7 à gauche), la frise des mammoths gravés (2 de chaque côté s'affrontant) ; ainsi que le « grand plafond », couvert de chevaux, bisons, bouquetins et rhinocéros peints parmi des graffiti modernes.

A l'encontre de la réglementation actuelle des fouilles et des... usages, le directeur de la VII^e Circonscription préhistorique, dans laquelle est située la caverne, M. Séverin Blanc, n'avait pas été avisé de la découverte par MM. Nougier et Robert ni sollicité pour avis. Les « inventeurs » n'avaient pas cru devoir passer par sa boîte aux lettres pour informer le Ministre de l'Éducation nationale. Procédé, on en conviendra, assez discourtois qui ne pouvait qu'indisposer gravement le savant fonctionnaire des Eyzies. Sur le vu de certaines photographies parues dans les journaux, et notamment celle de la frise aux rhinocéros, M. Blanc se borna à déclarer que c'était là un faux manifeste, datant tout au plus des temps de l'occupation ou du maquis. Cette prise de position catégorique s'est bientôt trouvée corroborée par des témoignages émanant de membres du Spéléo-Club périgourdin qui entre 1945 et 1949, ont à plusieurs reprises exploré le Cro de Granville et y ont séjourné. Ainsi le président du Spéléo-Club, M. Bernard Pierret, affirma-t-il avoir vu la salle dite « du Camp » de la caverne, sans le moindre dessin ; les trois rhinocéros à la suite qu'il a photographiés et reproduits planche XVI de son *Périgord souterrain*, paru en 1953, n'auraient apparus sur la paroi rocheuse que vers la fin de 1948. Signalés à l'époque à M. Séverin Blanc, ces dessins furent jugés inauthentiques. Au reste, a ajouté M. Bernard Pierret, les deux « inventeurs » n'avaient pas à faire tant de cas de leur fabuleuse découverte vu qu'un groupe de spéléologues corréziens, visitant la grotte de Miremont, y avait déjà remarqué des dessins préhistoriques (bovidé) : un M. Dubois a présenté là-dessus un rapport au congrès de spéléologie tenu à Bordeaux en 1955.

A ces dénégations, à ces allégations, à ces révélations assez troublantes, M. l'abbé Breuil, MM. Nougier et Robert n'ont répondu jusqu'à présent que par le plus parfait mépris à l'égard de M. Blanc et des membres du Spéléo-Club. « Ces gens, disent-ils, n'ont pas su voir ». Cependant la grotte de Miremont est gardée de jour et de nuit, l'arme à la main, l'entrée va en être murée et cadénassée. La confrontation *in situ* des « inventeurs » et des adversaires de l'authenticité des figurations n'est certainement pas pour demain.

Dès l'annonce de la découverte, la presse d'information n'a

pas manqué d'exploiter ces divergences d'opinions et ces défis homériques, il y a désormais une « affaire de Rouffignac » dans laquelle la recherche de la vérité et la méthode scientifique passent après les questions de personnes et les rivalités d'intérêts. Un discrédit profond et durable risque ainsi d'être jeté sur la préhistoire et les préhistoriens.

« C'est bien l'impression, confirme M. Jean Secret, que la lecture des journaux de l'Est m'a laissée lorsque je me trouvais en Lorraine. »

M. Joseph SAINT-MARTIN dit que sa famille a possédé la propriété de la Pradélie, dans laquelle se trouve le Cro de Granville. Il l'a vendue, il y a quelques années, à un industriel, M. Plassard, le fils en assure l'exploitation. Notre collègue a bien souvent parcouru cette grotte qui a toujours compté au nombre des curiosités naturelles du Périgord. Parmi les photos qu'il a remises le mois dernier à la Société, l'une était l'agrandissement du plan levé par Martel. Pourtant il n'a jamais entendu dire ni observé par lui-même qu'il y eût à Miremont des dessins préhistoriques, mais on y trouve d'assez abondants dépôts d'ocre.

M. BARDY dit que notre collègue M. de Saint-Ours a travaillé dans la grotte comme géologue sans y avoir remarqué aucune figuration.

M. LAVERGNE désapprouve l'attitude des inventeurs à l'égard de la loi sur les fouilles de 1941, validée en 1945; le directeur responsable de la Circonscription devait être le premier tenu au courant de la découverte. Il ne s'ensuit pas pour cela qu'il faille tenir pour suspectes toutes les gravures et peintures relevées déjà par M. l'abbé Breuil et MM. Nougier et Robert.

M. SECONDAT estime que si l'on a des doutes sur certains de ces dessins, ils pourraient être facilement levés à la fois par une réunion contradictoire d'experts et par une analyse chimique des colorants utilisés.

Communications. — M. Jean SECRET loue la façon séduisante dont sont présentés, dans les musées de Lorraine et d'Alsace, les objets de métal du haut Moyen-Age.

Il est allé rendre visite aux « Trésors d'Art sacré de la Haute-Guyenne », réunis au Musée Ingres, à Montauban. Plus de 150 objets d'art, dispersés et souvent inaccessibles du Tarn-et-Garonne, sont exposés du 13 mai au 30 septembre.

M. Jean Secret signale l'état de dégradation des fresques décorant la chapelle du Cheylard, à Saint-Geniès; il dit qu'à

Busserrolles, des traces de peinture murale ont été relevées dans le cul-de-four de l'abside : Dieu le Père et frise de têtes d'anges.

Notre vice-président pose une question sur les deux types de cotes de niveau apposés sur divers monuments de Périgueux : église de la Cité, tour Mataguerre.

Il fait circuler des photos prises au cours d'une visite aux églises de Bussière-Badil et d'Etouars.

M. PONCEAU fournit quelques explications sur les dessins et relevés qu'il a faits à l'église de Tourtoirac et au château de la Farge.

Revenant à ce propos, sur les vases acoustiques, M. SECONDAT pense que ceux qui existent à Vauclaire, en face de la chaire du lecteur, étaient bien destinés à assurer une meilleure audition.

M. SECRET complète ce qu'il a dit à la dernière séance. On trouve dans certaines voûtes des vases creux qui n'ont rien d'acoustique, mais qui, pris dans un bain de mortier, servent à faire des remplissages de maçonnerie très légers ; ainsi dans les coupoles d'Orient qui ont jusqu'à 30 mètres de portée. Cette pratique de Rome et de Byzance se retrouve dans nos provinces méridionales, en Espagne et ailleurs.

M. LAVERGNE se fait l'écho de plaintes portées par des visiteurs de l'église de Saint-Amand-de-Coly contre un gamin du village qui s'offre comme guide et étourdit tout le monde par son bavardage. Le service des Monuments historiques serait remercié d'intervenir.

Admissions. — M. Humbert AUGÉARD, Croix de guerre, Médaille militaire, Rosette de la Résistance, retraité des P. T. T., le Relai, Lembras (Dordogne) ; présenté par MM. Darpeix et A. Jouanel ;

M^{lle} BELVERT, professeur au lycée de jeunes filles, rue Fournier-Lacharmie, 15, Périgueux ; présentée par MM. Secret et Dandurand ;

M^{lle} BLONDEL, agrégé d'anglais, professeur au lycée de jeunes filles, même adresse ; présentée par les mêmes.

M. l'abbé Noël GUILHOMON, vicaire à la cathédrale, Sarlat ; présenté par M. Jean Secret et le chanoine Afflet ;

M^{me} SIMÉON, les Mounards, par Trélissac (Dordogne) ; présentée par MM. Bitard et Michel François.

Le Secrétaire Général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 6 septembre 1956

Présidence du D^r LAFON, Président

Présents : M^{mes} Chastel, Corneille, Lafon, Marchat, Médus, Montagne, Pivaudran, Ponceau, Villepontoux; M^{mes} Andricu Delille et Marqueyssat ; MM. Ardillier, Bardy, Becquart, Bélanger, Borias, Boucher, Chastel, Corneille, Delfaud, Dumas, Du Sorbier, Guthmann, Halbout du Tanney, J. et D. Lassaigne, Lavergne, Monnet, Montagne, Pivaudran, Raynaud de Lage et Secondat.

Se fait excuser : M^{me} Gaillard.

Nécrologie — M. MALVESIN-FABRE, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux et sous-directeur de l'Institut pratique de Préhistoire, aux Eyzies.

M. le Président exprime ses vives condoléances.

Remerciements. — M^{mes} Blondel et Boyer, MM. Couptry et Dufour, nouvellement admis.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Les bibliothèques en Slovaquie dans le passé et à présent*. Martin, Matica Slovenska, 1955; in-8. 8 p. et 16 pl.; — envoi de la Bibliothèque Nationale Slovaque;

Graziosi (P.). *L'arte dell'antica età di Pietra* (prospectus d'éditeur); in-4, 4 p., 2 pl.;

Liste des Sociétés savantes de province. Edition provisoire. 1956. Paris, Direction des Bibliothèques de France ; 85 p. ronéotyp. 27×21; — envoi de la Direction des Bibliothèques;

Annales du Midi, janvier 1956. Toulouse. Ed. Privat; in-8, 102 p.; — hommage de M. le Professeur C. HIGOUNET (cf. p. 99);

Les rêveries d'un touriste à Sarlat, trésor médiéval. Guide édité par le Syndicat d'Initiative. *S. l. n. d.*; in-8, 28 p., plan; — hommage de M. J. BOISSARIE, président du Syndicat d'Initiative de Sarlat;

« La Fronde à Montignac-le-Comte. Extraits inédits de la *Gazette de France* »; et « Une tentative industrielle à Montignac au XVIII^e siècle » [la filature créée par l'intendant Boutin et le curé Pomarel], par M. DU SORBIER ; 2 cahiers reliés de 40 et 123 pages, photos de plans et annexes ; — hommage de l'auteur;

Livres ou brochures provenant de la bibliothèque de feu Dennery, architecte à Périgueux et vice-président de la Société historique et archéologique ; concernant la famille Grand, le bienheureux Giraud de Salles, le maréchal Bugeaud, l'abbaye,

le Saint-Suaire et le pèlerinage de Cadouin; 5 vol. in-8, reliés; — achat de la Société;

Eglise de Ladouze (Dordogne) : vue d'ensemble, chaire et rétable; 3 cartes-postales offertes par M. l'abbé H. NARDOUX, curé de la paroisse;

Eglise de Montcaret (Dordogne) : chœur et chapiteaux; — chapiteaux de diverses dates, vase et fragments de poteries romains et wisigoths; pied de coupe verre (V^e s.), boucle mérovingienne, une funéraire, croix pectorale et sceau de Montravel; 11 cartes-postales éditées par M^{me} TAUZIAC, conservatrice du Musée de Montcaret; — don de M. le Président à qui elle les avait offertes.

M. le Président exprime aux aimables donateurs les remerciements de la Société.

Correspondance. — Le Comité d'organisation du Cinquantième de la découverte des peintures de Niaux et de l'hommage à M. l'abbé Henri Breuil, membre de l'Institut, a remercié notre Compagnie de la souscription qu'elle lui a adressée.

Notre collègue M^{me} GRAND-CHASTEL veut bien représenter la Société historique et archéologique du Périgord à la double cérémonie de Niaux, le 16 septembre prochain.

Revue bibliographique. — Suite des notes historiques sur « Campagne », dans *Ol Contou*, du 1^{er} septembre 1956. La *Revue de l'Agenais*, d'avril-juin, relate « les derniers jours de Paméla », fille prétendue de Philippe-Egalité et de M^{me} de Genlis.

Les découvertes préhistoriques du Cro de Granville. — Un mois s'est écoulé sans que rien ne soit venu modifier l'attitude prise dès le début par les deux « inventeurs », MM. Nougier et Robert et M. l'abbé Breuil, d'une part, et d'autre part, par l'officiel M. Séverin Blanc et le Spéléo-Club périgourdin. Les premiers persistent à déclarer authentique l'ensemble des figurations gravés ou peintes de la grotte; les seconds gardent le silence sur ce qu'ils n'ont pas vu ou contestent certaines des peintures, comme étant de fabrication récente. Les contradicteurs pourtant n'ont pas été admis à revoir la grotte et à faire valoir *in situ* ou autre part leurs arguments sur les points controversés.

Après la conférence de presse avec projections, qu'ils ont tenu à Paris, le 3 août, au Musée de l'Homme, MM. Nougier et Robert se sont contentés d'inviter le Professeur Graziosi, de l'Université de Florence, qui dès le début s'est porté garant de leur découverte, à venir à Rouffignac; il a visité la grotte le 9

août en compagnie de nombreux journalistes et n'a fait que se répéter.

Le 28 août, le *Times* a publié une longue lettre en anglais de M. l'abbé Breuil, dans laquelle il plaide une fois de plus pour l'authenticité des figurations; il indique aussi qu'elles ont été vues en 1938 par un voisin du Cro de Granville, M. Fournier de Laurière, propriétaire à Fleurac. (M. Fournier de Laurière est membre de la Société historique et archéologique du Périgord.)

De son côté, le Spéléo-Club périgourdin qui a réclamé en vain, depuis le début de l'affaire, qu'une confrontation entre préhistoriens et spéléologues eût lieu rapidement, a organisé au Château-Barrière, le 31 août, à 9 h. 30, une grande réunion d'information. Y assistaient notamment : M. le Professeur Eugène Pittard, de Genève, la C^{tesse} de Saint-Perier, M. David, préhistoriens connus; M. le D^r Deguiral, M. Géraud Lavergne, M. le Professeur Chastel et M^{me}, M. Joseph Saint-Martin, ainsi que de nombreux envoyés spéciaux des journaux de Paris et de province. Le président, M. Bernard PIERRET, a repris dans son exposé l'ordre chronologique des faits et les arguments qui opposent son groupe aux « inventeurs ». A-t-il, comme il l'annonçait, « apporté la preuve formelle qu'une partie au moins des peintures préhistoriques sont d'origine récente » ? L'auditoire n'a pas paru convaincu lorsque M. Pierret a révélé qu'un de ses compagnons, actuellement en Algérie, M. Gérin, reconnaissait « avoir fait des dessins sur la voûte de la grotte de Rouffignac », dans un endroit qu'il avait appelé « le Petit Lascaux ».

On aimerait plus de précisions à cet égard, mais il est probable que le Club les garde en réserve.

En attendant que s'instaure un climat plus favorable à des prises de contact entre les adversaires et à des discussions vraiment scientifiques, érudits et bibliophiles se reportent à l'envi aux descriptions données jadis de la grotte de Miremont, *alias* de Rouffignac, connue aussi sous les noms de « Cro de Granville » ou de « caverne du Cluzeau ». Un journaliste a même retrouvé, au Musée du Périgord, le plan de la grotte levé au XVIII^e siècle par le peintre terrassonnais Bouquier et donné par le D^r Galy en 1877.

Entre le 4 et le 17 août, la *Gazette du Périgord* a reproduit ce qu'avaient écrit sur la grotte de Miremont le chevalier de La Grange-Chancel (1730), Delfau (an XI), M. de Taillefer (1821), l'abbé Audierne (1851), Adolphe Joanne (1892), Ardouin-Dumazet (1903); le 17 août, résumant tous ces témoi-

gnages connus, M. Jean Secret a remémoré ceux qui les précédèrent : Thevet, Belleforest, Duchesne, Savinien d'Alquié (*B.S.H.A.P.*, t. XI (1884), p. 553).

On peut ajouter à cette liste *le Voyage en France*, par le sieur du Verdier, Paris, 1657 (*id.*, t. LIII (1926), p. 81) ; *le gentilhomme étranger en France*, Leyde, 1699 (*id.*, t. V (1878), p. 306) ; le *Grand dictionnaire historique*, de Moreri, éd. de 1725 ; cité dans la *République de Bordeaux*, le 9 août 1956.

Pour le XIX^e siècle, le D^r Lafon a noté le *Guide pittoresque du voyageur en France* ; Paris, Didot, 1834-1836, 86^e livr., qui place la grotte dans la commune du Bugue ; la *France pittoresque*, d'Abel Hugo ; de *Paris à Agen*, de la Collection des Guides Joanne ; Paris, 1867, où Célestin Port fait le récit d'une excursion à la grotte de Granville.

M. le Président signale de surcroît *l'Echo paroissial de Mauzens-Miremont Saint-Félix de Reillac*, n^o 94, de février 1932.

Le rédacteur de cette feuille situe près du château de Miremont la « caverne des Cluzeaux », qui ne doit pas, dit-il, être confondue avec le « trou de Granville », mais qui reste à découvrir. « Formons des vœux ardents afin que les fouilles déjà faites du château de Miremont aboutissent enfin à de sérieux résultats. La découverte de cette caverne serait en tous points des plus importantes pour notre région, si déshéritée par ailleurs. »

Il y a là une erreur manifeste, attendu que la « lettre » de 1643 (?) sur laquelle s'appuie le curé de Mauzens, n'est que la copie des descriptions anciennes de la grotte de Miremont, s'étendant à 5 ou 6 lieues sous terre, ayant des salles et des chambres pavées à la mosaïque, des autels et des peintures, des fontaines et des fleuves. Il y en a un dont le canal est large de 120 pieds. Au delà est une plaine fort large mais nul n'a osé aller jusque-là, etc.

Quand il s'agit de ces merveilles, on dirait que nos pères ont été intarissables puisqu'à la Bibliothèque Nationale, collection Périgord, il existe une description manuscrite (tome 23, fol. 387) et un plan du Cro de Granville (tome 182, fol. 410), dit M. le Président.

Et qu'aux Archives de la Dordogne, M. SECONDAT a noté encore le récit d'une visite à la grotte, en juillet 1759 (cf. *B.S.H.A.P.*, t. VI (1877), p. 72), le mémoire rédigé par Brémontier, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées de Guyenne. Cet ingénieur, aidé de Chambon, receveur général des contributions, avait levé le plan et les coupes géométri-

ques de la célèbre grotte de Taillefer, (*Antiq. de Vés.*, I, p. 155).

On apprend aux dernières nouvelles que le président du syndicat d'initiative de Brive, M. Henry de Chalup, a trouvé, dans la bibliothèque de son château de Cosnac (Corrèze), une vieille carte en couleurs du Périgord, accompagnée d'un texte qui décrit une fois de plus la grotte de Miremont. « On montre une caverne qui n'est pas beaucoup éloignée de la ville de Miremont, que les habitants appellent *le Cluzeau*. Ceux qui y sont entrés ont accoutumé de raconter des merveilles, disant qu'elle s'étend sous terre 5 ou 6 lieues ; y ayant de fort belles salles, ornées et tapissées de pierres marquetées, des autels et des peintures en plusieurs lieux ; montrant aussi des vestiges de toutes sortes de bestail. Des fontaines et des rivières (...) ».

Contrairement à ce qu'on a dit, cet extrait n'est pas de la main du chanoine sarladais Jean Tarde, l'auteur bien connu des *Chroniques*, mort en 1636. Il ne fait que reprendre, à quelques mots près, les descriptions connues et il n'a aucune valeur probante pour authentifier les mammouths et les bisons de Rouffignac.

On ne saurait d'ailleurs parler de « découverte » à propos d'un document imprimé, extrait de quelque atlas hollandais du XVII^e siècle, et qui figure assez couramment dans les catalogues des libraires d'occasions.

La preuve en est que ces jours derniers la même carte en couleurs, assortie de son commentaire, était en vente chez une commerçante de Montignac-sur-Vézère. L'acquéreur l'a fait photographier à Terrasson et c'est cette photographie qui nous est présentée à la séance de ce jour par M. DU SORBIER, président du Cercle d'études préhistoriques de Montignac. Compte tenu du temps que le document a passé chez le photographe, Montignac nourrait bien avoir eu la priorité sur Brive sans parler d'indiscrétions toujours possibles...

Une analyse chimique des peintures de Miremont-Rouffignac servirait plus utilement la vérité que tous ces à-côtés bibliographiques.

En attendant, M. le Secrétaire général verse au dossier de presse déjà copieux de l'affaire de Rouffignac-Miremont, deux pièces annexes :

1^o Une déclaration du Président Lafon, publiée par l'*Éveil du Périgord* du 11 août :

« La position prise par notre Société est fort simple ; elle estime ne pas avoir à prendre parti, pour le moment du moins,

et tant qu'elle ne connaîtra, sans pouvoir les contrôler, que les déclarations, les affirmations, les négations et les photographies publiées dans la presse.

» Un professeur de Faculté est sujet à l'erreur tout autant qu'un débutant, sans que leur bonne foi soit en cause ; car les titres universitaires n'ont que faire en matière de préhistoire. Quant à l'abbé Breuil, nous avons trop de respect pour sa haute personnalité pour le mêler à cette histoire ténébreuse et attendre qu'elle s'éclaircisse nous paraît actuellement la position la plus sage.

» En revanche, nous déplorons le préjudice que cette controverse passionnée porte à la préhistoire et aux préhistoriens. »..

2° La lettre écrite par M. le Secrétaire général au Rédacteur pour la Dordogne de *La Nouvelle République* :

« Un article de votre collaborateur, M. Jean Guichard, paru dans *La Nouvelle République* du jeudi 9 août, met en cause la Société historique et archéologique du Périgord, muée en « grave Société d'archéologie et de préhistoire ». Il affirme qu'elle a manqué « en venir aux mains » au sujet des découvertes faites à la grotte de Miremont par le professeur Nougier.

» L'auteur de cet article à sensation, s'il avait pris soin de se renseigner, aurait évité d'imputer fausement à la Société historique et archéologique du Périgord des passions partisans et une attitude combative qui n'ont jamais été les siennes. Dans sa séance du jeudi 2 août, la Société s'est bornée à faire le point des discussions engagées entre les « inventeurs » de Miremont et leurs adversaires, elle ne s'est pas départie de son objectivité et de sa dignité habituelles.

» Je compte sur votre courtoisie pour accueillir dans votre journal cette mise au point. J'ajoute à cette rectification légitime que *L'Éveil de la Dordogne* publiera une déclaration de M. le Dr Lafon, président, sur la position que la Société entend adopter et tenir dans une affaire qui, on en conviendra, a été lancée dans un esprit de réclame tapageuse assez déplaisant. »

Cette lettre n'a pas été insérée, mais dans *La Nouvelle République* du 19 août, p. 3, l'auteur de l'article susvisé, M. Jean Guichard, a très aimablement donné acte à notre Secrétaire général que « la guerre de la Société historique et archéologique n'a pas eu lieu » et que notre compagnie « est demeurée en cette affaire objective et pondérée ». *Cum grano salis*, sans doute ?

Communications. — Dans une lettre à M. le Président, M. BOURIEL fait part des renseignements qu'il a recueillis auprès de divers curés au sujet des passages en planches qui existent encore au milieu de la nef de nos églises rurales. Ce dispositif peu esthétique ne procéderait d'aucune raison liturgique; ce serait une simple précaution, prise pour assurer durant les offices, la complète séparation des sexes et du même coup, la bonne tenue dans l'église. Aujourd'hui que les hommes n'assistent plus guère à la messe et aux vêpres, ces coursives n'ont plus aucune raison d'être. Cette explication satisfèra-t-elle notre vice-président ?

Le Dr L'HONNEUR nous apprend qu'on est en train de recouvrir la chapelle de Biron. A cette occasion, la vieille cloche (1504) a été descendue. Comme elle n'est pas mentionnée dans l'*Exploration campanaire* voici sa fiche signalétique :

Hauteur, anses comprises : 1 m. 05.

Diamètre inférieur : 0 m. 92.

Inscription sur une ligne en belles lettres gothiques :

Anno Domini millesimo 9^o quarto dñs Poncius de
Contedelo meus dñs et baro de Biron.

Au-dessous en minuscules gothiques :

Te Deum laudamus

Bas-reliefs : une croix dont le sommet et les deux bras sont fleurdelisés ; ladite croix sur un perron à trois degrés (en tête de la première inscription) ; un écu terminé en pointe, portant les armes de Biron : *écartelé d'or et de gueules* (avant la seconde inscription).

Notre vice-président, M. DUSOLIER, nous adresse la note suivante :

« M. Robert Tatin, en son livre *Sylva Edobola*, page 156, signale l'existence à Gardedeuil d'une chapelle construite en remplacement d'une autre qui fut élevée pour servir de reposoir au corps du roi Saint Louis, lorsqu'il fut rapporté de Tunis, laquelle chapelle continuerait aujourd'hui à *garder deuil* du grand roi. »

» C'est là une contradiction formelle avec l'histoire. Le corps de Saint Louis n'a jamais traversé la Double. C'est par la Sicile, où le cortège funèbre débarqua à Trapani, la Calabre, Rome, Viterbe, la Toscane, la Lombardie, le Mont Cenis, Lyon et la Bourgogne, que le corps du roi arriva à

Paris, le 20 mai 1271 (H. Martin, *Histoire de France*, d'après Guillaume de Nangis).

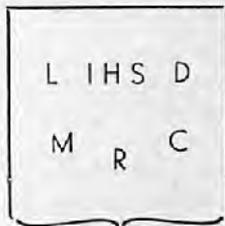
M. le Secrétaire général est heureux d'annoncer le classement au nombre des monuments historiques, de la belle église de Paunat : il était demandé depuis des années.

M. Lavergne fait l'exposé d'une trouvaille particulièrement intéressante due à M. DU SORBIER. S'aidant d'une procédure informe des années 1763 et 1766, faite par le juge ordinaire de Limeuil et de Miremont à la requête du sieur Jean Joseph du Rey de Cazillac, avocat au Parlement de Paris, à l'effet de vérifier les armes et antiquités qu'il possédait en tant que chef de branche aînée des du Rey, du Roy ou Regis, dans les paroisses de Saint-Sulpice et de Saint-Cirq, notre distingué collègue a réussi à retrouver presque *in situ*, dans une cour de ferme, sur le mur d'un hangar du village de Malmusou, commune du Bugue, les restes d'une cheminée sculptée du XVII^e siècle, et dans la commune de Saint-Cirq, les vestiges troglodytiques du « Fort del Rey », tous deux décrits dans le procès-verbal du juge.

De la cheminée, photographiée par M. Du Sorbier, la pierre du milieu subsiste seule ; les deux médaillons circulaires



qui la flanquaient ont disparu ainsi que les jambages dessinés dans le document. Au centre du manteau, un écu bordé contient, ainsi disposées, les lettres majuscules



dont on peut lire sans difficulté la première ligne :

L (aus)

I H (esu) S

D (eo)

L'écu est entouré lui-même d'une torsade en exergue de laquelle s'inscrit en capitales antiques la devise :



(Tout est sûr pour qui craint Dieu)

Le document se termine par un « Essai sur l'inscription qui s'est trouvée sur la cheminée de Malmussou-Bas » dans lequel le sieur de Cazillac fait montre d'une très grande imagination de « décrypteur ».

« Ainsi, écrit-il, quoyqu'on ne puisse pas expliquer les deux premières lettres LI, à moins qu'elles ne signifient « le cinquante et unième », on pense que HSD doivent s'expliquer par ces mots *Hispaniarum Septimaniae dux*, M G par ces autres mots *Mauritaneorum gentium rex* ; d'autant mieux que la tradition de cette famille serait d'être descendue d'une personne qui avait régné quelque part » et pour tout dire : « quelque prince Maure qui avait signé dans les Espagnes et qui s'était réfugié dans les temps de révolution en Périgord ».

Ajoutons qu'en dehors du dessin de la cheminée de Malmussou, ce vieux papier sans précédent reproduit les armes des du Rey trouvées au Fort del Rey, dans les églises de Saint-Sulpice et de Saint-Marcel et sur les écussons des autres cheminées aujourd'hui démolies. Ces « écussons », figurés en dehors de toute règle héraldique, ne peuvent pas être correctement énoncés.

On connaît bien cette famille bugoise des Rey, Rey-Regis ou Rey-Cazillac, qui a compté des illustrations, rappelle M. SECONDAT, et des notabilités. Une d^{uo} Carrier, a confié M. le curé doyen du Bugue à M. Du Sorbier, fait toujours dire des messes en mémoire de Jean Rey-Cazillac.

Notre collègue observe aussi que M. l'abbé Glory a fait des fouilles sur l'emplacement du Fort del Rey.

Excursion d'automne. — M. SECONDAT fait part à l'assemblée de l'itinéraire choisi par le Bureau pour l'excursion du dimanche 23 septembre, après-midi. On visitera successive-

ment l'église de Paussac, le dolmen de Paussac-Saint-Vivien, le donjon de Chapdeuil, l'église de Bourg-des-Maisons, le donjon de la Tour-Blanche et le vieux logis de Nanchat, l'église de Cercles, Mareuil et Vieux-Mareuil. Rendez-vous à 12 h. 45 très précises, gare C. F. D., place Francheville.

Admissions. — M. d'ANDRÉ, rue Saint-Honoré, 10, Versailles (Seine-et-Oise) et château d'Agonac ; présenté par MM. Secrét et Ponceau ;

M. l'abbé E. BAYLE, curé d'Alles-sur-Dordogne ; présenté par M. l'abbé Simon et M. Bélanger ;

M. Georges DORILLAC, sculpteur, cours Alsace-Lorraine, 10, Bergerac ; présenté par les mêmes ;

M^{me} Joselyne DALBAVIE, avenue Laumière, 1, Paris (XIX^e) ; présentée par M. et M^{me} Corneille.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Congrès National des Sociétés Savantes

(1 9 5 7)

Le prochain Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Bordeaux à Pâques 1957 (du 24 au 27 avril).

Des réductions sur les prix des transports seront accordées aux congressistes, ainsi qu'à leur femme, enfants mineurs et filles non mariées, sur les trajets de la S.N.C.F. et d'Air-France. Ces conditions seront communiquées à tout intéressé qui en fera la demande *du 1^{er} au 31 janvier 1957*, à la Direction des Bibliothèques de France, rue Saint-Dominique, 55, Paris (VII^e).

Les mémoires ou communications destinées au Congrès, entièrement terminés, dactylographiés et préparés pour l'impression éventuelle ; accompagnés, s'il y a lieu, de dessins, photographies, croquis, devront être adressés à la Direction sus dite *avant le 1^{er} mars 1957*, délai de rigueur. On y joindra un résumé dactylographié d'une vingtaine de lignes au maximum, mentionnant les nom, titres et adresse de l'auteur de la communication. Un duplicata de ce résumé devra parvenir à la Direction *avant le 31 janvier 1957*, au plus tard.

Les membres de la Société historique et archéologique du Périgord désireux de consulter le programme spécialement établi pour le 82^e Congrès pourront s'adresser soit au Secrétaire général de la Société, soit à la Direction des Bibliothèques de France.

Au cours du Congrès, des manifestations officielles alterneront avec des visites dirigées des musées et des sites.

A l'issue du Congrès, des excursions à prix réduit, au départ de Bordeaux, seront offertes à MM. les congressistes.

L'organisation générale du Congrès s'efforcera de leur apporter des facilités d'hébergement à Bordeaux.

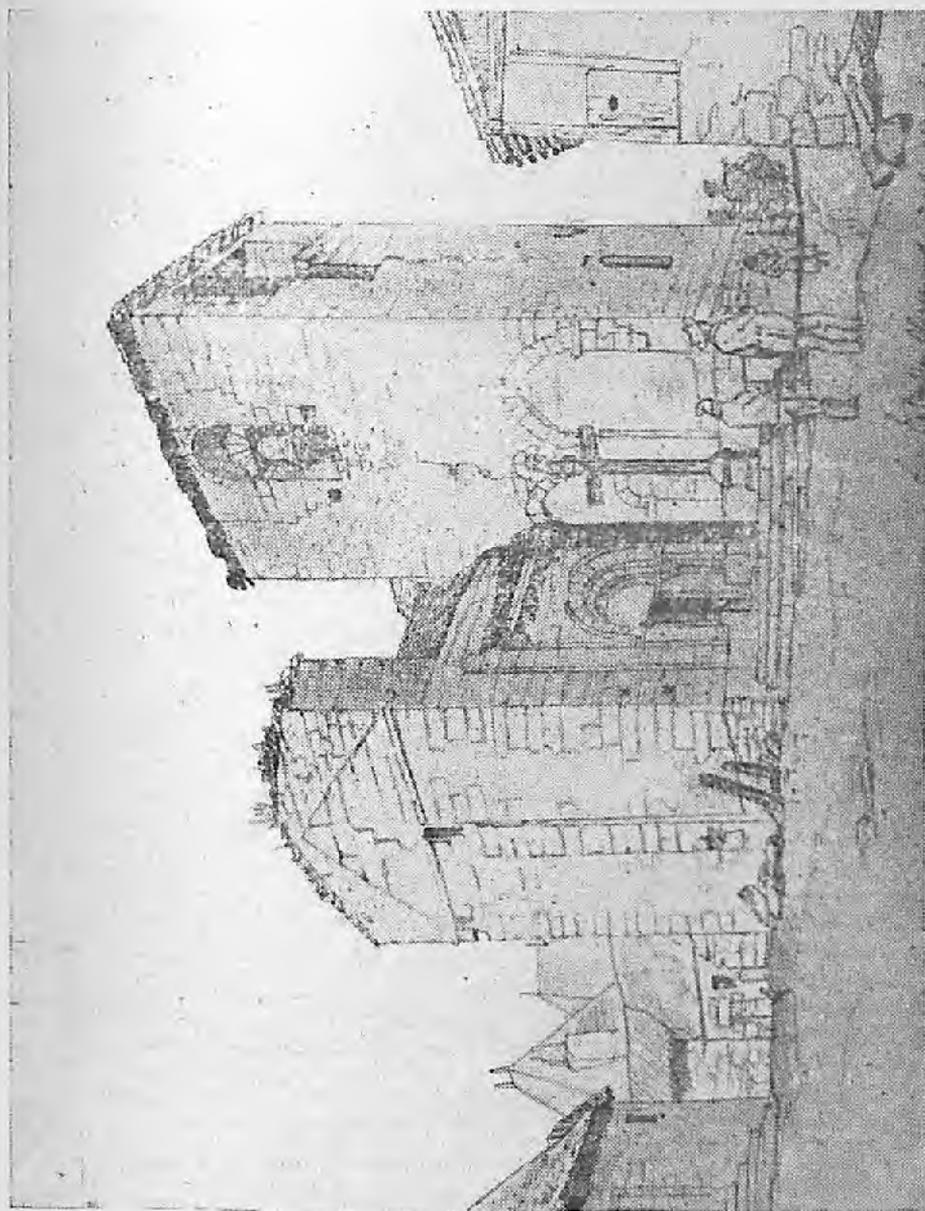
L'ÉGLISE et la TOUR DE LA VIERGE

A CLERMONT-DE-BEAUREGARD

« Comment on traitait nos églises au siècle dernier... », tel est le sous-titre que l'on pourrait donner à cette note. Elle illustrera mélancoliquement le massacre de tant de nos églises anciennes qu'on mena allègrement à la fin du XIX^e siècle. Quand l'église de Clermont-de-Beauregard eut les honneurs d'une consécration, le 7 mai 1873, par Mgr Dabert, c'était la vingt-sixième ou la vingt-septième église que consacrait l'évêque de Périgueux, et presque toujours on avait démoli pour reconstruire du neuf. Nous n'accuserons, bien sûr, ni le zèle des paroissiens généreux, — trop généreux, sommes-nous tentés de dire ! — ni celui du clergé, ni celui de l'épiscopat, mais simplement le goût (?) du temps qui méprisa naïvement les églises dont les pierres étaient patinées par des siècles d'oraisons (« ces vieilles églises aux douces murailles » dont parlait Léon Bloy), pour leur substituer des constructions souvent d'une indigence esthétique et d'une médiocrité déconcertantes.

Quoi qu'il en soit, l'église de Clermont-de-Beauregard a subi irrémédiablement cet outrage. Par bonheur, un dessin de Léo Drouyn nous a conservé le souvenir de ce charmant édifice roman, orienté, de plan cruciforme. La nef était voûtée d'un berceau brisé ; le mur nord était élégi de deux arcs plein-cintre. La croisée du transept était voûtée, comme le croisillon nord, d'un berceau plein-cintre ; le croisillon sud était sous un berceau brisé et portait un clocher dont la face occidentale était ornée de deux arcs d'applique brisés (1). Le chœur, sous un berceau plein-cintre, s'achevait par une abside semi-circulaire. La

(1) A l'origine, ce clocher ne devait pas exister. Il semble avoir été monté sur le chœur au XVII^e siècle.



ANCIENNE EGLISE DE CLERMONT (Crayon de Léo Drouin)

(Cliché Astre)

façade occidentale de la nef était nue, et simplement renforcée d'un contrefort plat, qui montait jusqu'à une petite baie romane ; elle était primitivement amortie par un pignon triangulaire, épais, qui fut probablement remonté par la suite en forme de clocher-mur, puis dérasé. Un portail roman s'ouvrait au sud de la nef ; une voussure pleincintre retombait sur des colonnettes frustes, dont les bases étaient moulurées de trois tores ; l'archivolte retombait sur un bandeau poursuivant le mouvement des tailloirs des chapiteaux. Au-dessus du portail était une corniche à modillons frustes.

Le dessin de Drouyn, exécuté le 2 juillet 1846, ne révèle qu'une fissure inquiétante sur la face sud du clocher. Nous avons trouvé aux Archives départementales (3V6) deux notes de 1845 concernant l'église. La première est signée du maire de Clermont, M. Ch. du Pavillon : « La nef a besoin, à sa voûte, de quelques réparations. Eglise assez simple d'ornementation, mais bien régulière et voûtée en entier. Elle offre beaucoup d'intérêt par son ancienneté : elle a la forme d'une croix. La cloche porte la date de 1275. L'église aurait besoin d'être allongée de 8 mètres. »

La seconde est signée, pour le maire, par le délégué : Louis Malbec : « L'église est en bon état. Elle mérite le plus grand intérêt par son ancienneté et doit être conservée avec soin. Une partie de la voûte menace ruine. On propose d'ouvrir des baies pour la symétrie... »

On ignore ce qui se passa dans la suite et quel zèle intempestif poussa le clergé local, la Municipalité et le Ministère des cultes à envisager une « restauration » : toujours est-il que de 1870 à 1873, on se livra sur l'église à une chirurgie fort contestable. De cette vénérable église romane, si attachante dans son humilité, on a fait un édifice prétentieux, à la fois néo-gothique et néo-roman, avec des sculptures pastichées et une rigoureuse mais froide symétrie. La nouvelle église fut consacrée le 7 mai 1873 (2). En conservant partiellement la base des murs, on édifia donc une banale église neuve dont l'abside pentagonale regarde le Sud. La nef de quatre travées et la croisée du transept sont voûtées d'ogives. Les croisillons sont voûtés de berceaux ; leurs murs sont ornés d'arc d'applique (dont les cordons d'imposte sont sculptés de bâtons brisés et de dents d'engrenage) ; celui de l'Est s'achève par un mur

(2) *La Semaine Religieuse* (1873, pp. 393-396) en donna un compte rendu dihyrumbique. Elle ne nous a pas conservé le nom de l'architecte responsable de ce « gracieux monument »...

dans l'angle formé par le croisillon oriental et la nef. Des sacristies encadrent la nouvelle abside. Hélas ! on a supprimé le portail sud (seul un sondage dans le mur sud de la nef nous dirait si des restes de ce portail ont été noyés dans la nouvelle maçonnerie).

Tel fut le massacre. On reste confondu devant une telle inconscience : beaucoup d'argent fut dépensé pour faire du neuf alors qu'une sage, discrète et modeste restauration aurait sauvé une délicieuse église (3).

Evidemment, on pourrait citer maintes églises du Périgord qui ont subi ce genre d'outrage. Citons seulement les cas douloureux de Lalinde, les deux églises de Vergt, l'église du Bugue. De ces édifices, rien n'est demeuré.

Un mot, enfin, de la « tour de la Vierge », ainsi appelée depuis que, vers 1870, on y a érigé une statue (4). Cette tour est en réalité une vis d'escalier disposée dans l'angle d'un logis. Le château et ses logis ont été entièrement rasés. Seul demeure cet aérien ensemble, admirablement appareillé. La confrontation du dessin de Drouyn et de la réalité révèle qu'on s'est contenté d'aveugler trois étages de baies et d'achever la tourelle circulaire de l'extrémité, posée en encorbellement, avant de hisser sur une pyramide terminale la statue de la Vierge.

Notons que ce dessin de Drouyn est encore précieux à un autre titre, car il nous montre, en bas et à droite, les restes d'un donjon roman, quadrangulaire, avec des contreforts plats, qui a été entièrement rasé dans la suite : il en resterait, dit-on, des culs de basse fosse et des souterrains. D'ailleurs une note manuscrite de L. Drouyn accompagnant son dessin, signale qu'il avait encore vu une porte ogivale au sud du château-vieux, un pont-levis, un « fossé autour de la ville », et des voûtes d'arêtes dans le donjon roman.

L'album de dessins de L. Drouyn est, nous le rappelons, conservé dans les collections de la Société.

Jean SECRET.

(3) Evidemment, on pourrait citer maintes églises du Périgord qui ont subi ce genre d'outrage. Citons seulement les cas douloureux de Lalinde, les deux églises de Vergt, l'église du Bugue. De ces édifices, rien n'est demeuré.

(4) Un pèlerinage annuel à « Notre-Dame de la Tour » a été autorisé par Mgr George, pour le dimanche qui suit la Nativité.

LE TESTAMENT DU MARQUIS DE TRANS

Germain-Gaston de Foix comte de Gurson et du Fleix, vicomte de Meille, marquis de Trans, était le fils aîné de Jean de Foix et d'Anne de Villeneuve, qui furent mariés par contrat du 4 décembre 1507 (1).

Descendant direct, par son père, d'Archambaud de Grailly, il portait, comme ses ascendants immédiats, les nom et armes des Foix légués par Isabelle de Foix, héritière de cette maison et épouse d'Archambaud de Grailly.

Par sa mère, Germain-Gaston de Foix descendait de Louis de Villeneuve, premier marquis de Trans par érection du roi Louis XII.

Il nous paraît indispensable de donner des précisions sur sa descendance, qui n'est qu'incomplètement indiquée par les divers auteurs de généalogies.

Germain-Gaston de Foix avait épousé, en 1534, Louise de Pellegrue, dont la mère était née de Caumont-Lauzun (1).

Il en eut un fils, Frédéric, que les généalogistes déclarent être « *mort enfant* » ou « *mort jeune* ». Or, plusieurs documents authentiques, que nous avons pu étudier récemment, nous permettent d'infirmer cette assertion :

« *Messire Frédéric de Foix, baron d'Eymet, Lévigac, Somensac et autres lieux* » se fait représenter, en 1579, au contrat de mariage (2) de son demi-frère Louis de Foix, comte de Gurson, avec Diane de Foix-Candale. Il fait donation, par l'entremise de son procureur, le seigneur de Pommiers, de la moitié de ses biens au futur époux. Cela prouve que Frédéric, quadragénaire assurément, était alors vivant et célibataire.

D'autre part, un long procès (ceux-ci font souvent le bonheur des historiens) qui mit aux prises le marquis de Trans, puis sa veuve et ses descendants, avec son neveu, au sujet de l'héritage des Pellegrue, fait état de ce fils, Frédéric. Il ressort des diverses pièces de procédure qu'il était infirme, et dut mourir en 1579 (3); disons après le 8 mars sans pouvoir préciser davantage, ou, au plus tard, dans les premiers mois de 1580.

(1) Anselme - La Chenaye-Desbois.

(2) Castaigne, notaire à Bordeaux, 8 mars 1579.

(3) Renseignements aimablement fournis par M. Roger Trinquet, qui a étudié les factums concernant ces procès.

Germain-Gaston de Foix contracta un second mariage en 1555 (1) avec Marguerite de Bertrand, dame de Mirebeau, fille de Jean-Bertrand, premier président au Parlement de Paris et garde des sceaux de France.

De cette seconde union naquirent, indique le P. Anselme, dix enfants auxquels nous en joignons un septième, Gaston comte de Fleix, dont l'existence est attestée dans une pièce judiciaire relative à un procès en justification de noblesse des héritiers d'un sieur de Quessart (3). Celui-ci avait été au service de « *Gaston de Foix, comte du Fleix* », notamment en 1590 et 1591.

Trois des enfants du marquis de Trans : Louis, comte de Gurson, Gaston, vicomte de Meilles, et François-Phœbus, le chevalier, périrent ensemble au combat de Moncrabeau, en 1586, au service du roi de Navarre. Un quatrième fils, Gaston (4) comte de Fleix (cité plus haut), également dévoué au roi Henry, mourut en 1591 des suites d'une grave blessure contractée au siège de Chartres.

Les trois autres enfants étaient des filles : Elisabeth, Marguerite (5) et Marie. L'aînée était née en Angleterre durant l'ambassade de son père (1559), et avait eu pour marraine la reine Elisabeth (1). Elle était décédée avant décembre 1597, date où elle est mentionnée, avec ses frères défunts, dans le contrat de mariage de leur nièce qui apporte en dot ses droits dans leur succession.

Une deuxième fille du marquis de Trans, Marie, épousa, en 1606, Louis de Gourdon de Genouillac, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Bordeaux et du château Trompette (6). C'était la troisième union de ce seigneur, père d'une nombreuse famille; mais la mariée avait environ deux fois vingt ans et décéda en 1617, deux ans après son mari.

La troisième fille épousa François de Gironde (6).

Le contrat de mariage de Marguerite de Foix-Gurson (petite-fille du marquis de Trans) avec Armand Daydié, vicomte de Ribérac, daté de 1597, confirme l'existence des cinq fils du marquis de Trans. Il y est dit que « *la future épouse recevra en dot 40.000 livres tournoises pour tous droits et successions qu'elle pourrait prétendre par le décès de feu messire Loys de Foix, comte de Gurson, et de Diane de Foix-Candale, ses père et mère, de messire*

(1) Prénommé aussi Charles dans un document de 1597.

(2) Prénommée Catherine dans le testament.

(6) Moreri, La Chenaye-Desbois.

Gaston de Foix, marquis de Trans, son ayeul, et de feux messire Frédéric, Gaston, Charles, Phœbus et Elisabeth de Foix, ses oncles paternels (7).

Quatre des cinq fils du marquis de Trans sont décédés sans avoir contracté d'union, dont trois, du second mariage, périrent à la fleur de l'âge. Seul, Louis, comte de Gurson, qui avait épousé sa cousine, Diane de Foix-Candale, en 1579, laissa cinq enfants : « *Frédéric, Gaston, Françoise, Marguerite, et autre Françoise la dernière* » (8). Marguerite fut baptisée en février 1582, ayant pour marraine la reine Margot ; c'est elle qui devint vicomtesse de Ribérac. La première Françoise, née en 1582, se fit religieuse et succéda à Françoise de La Rochefoucauld comme abbesse de Notre-Dame de Saintes (1). *L' « autre Françoise, la dernière »*, naquit en 1585 (9), vivait encore en 1591, puisqu'elle est citée dans le testament de son aïeul, mais dut mourir jeune et resta ignorée des généalogistes.

*
**

Tous ses fils étant tombés au cours des combats meurtriers de la fin du xvi^e siècle, le marquis de Trans fit son testament en 1591. Il avait alors plus de quatre vingts ans. Nous serions encore dans l'ignorance de ce document, simplement mentionné et daté par Anselme, sans le précieux concours de M. le Marquis Henri de Grailly qui, le possédant dans ses archives familiales, a bien voulu nous le communiquer (10).

Quelques remarques s'imposent au sujet de cet important manuscrit :

Notons d'abord sa date : 26 mars 1591. Le siège de Chartres, qui dura environ deux mois, débuta le 10 février ; Gaston-Charles, le dernier survivant des fils du marquis de Trans, qui y fut grièvement blessé, venait donc de mourir.

Le testament a été fait au château du Fleix, où se tenait alors Germain-Gaston de Foix. Un préambule assez long

(7) Arch. dép. de la Dordogne, Fonds Aydie (de Chadillac, not. à Bordeaux, 13 décembre 1597).

(8) Énumération dans le testament de leur grand-père.

(9) Registres paroissiaux de Cadillac-sur-Garonne.

(10) M. de Grailly descend des Grailly (branche de Lavagnac) par son père, et des Montaigne (branche de Bussagnet) par sa mère. Les riches archives de M. de Grailly proviennent en grande partie des Montaigne.

comprend des considérations philosophiques et religieuses qu'il était d'usage, à cette époque, d'exprimer. Puis, le testateur demande, ou, plus exactement, il « ordonne » que son corps soit enseveli dans l'église de Carsac, « *paroisse du chasteau de nostre comté de Gurson, où trois de mes enfans sont enterrés qui sont morts bons catholiques.* » Remarquons la manifestation, qui sera plusieurs fois répétée, de cette foi catholique à laquelle il est resté résolument fidèle, en un temps où la majorité des nobles avoisinants embrassaient la religion nouvelle.

Gaston de Foix ne cite les noms d'aucun de ses enfants décédés. S'il fait exception pour son fils Louis, c'est parce que ce fils aîné de son second mariage avait laissé des enfants qui perpétueront l'antique Maison des Grailly-Foix. C'est l'aîné de ces orphelins (11), Frédéric, que le vieux grand-père institue pour « *héritier universel* », à la charge « *que luy et ses enfans et les enfans de nostres enfans et filhes s'iltz en ont seront catholiques pour venir à la succession et porteront les armes pour le Roy, bons serviteurs et subjets de Sa Majesté sans prendre aultre party, ne s'enquérant de la religion ne opinion de leur prince, luy faisant bon et fidel service* ». Nous avons montré, dans une précédente étude (12), la portée incontestable de ces sentiments empreints d'une rare élévation. Le marquis de Trans ne s'en départit jamais au cours d'une très longue vie.

Il énumère ensuite, dans son testament, les diverses substitutions possibles, selon l'ordre de primogéniture, allant de ses petits-fils mâles à ses filles, puis à ses arrière-petites-filles. Pour l'aînée de ces dernières, Françoise, alors âgée de neuf ans, il précise : « *substituons la dicte Françoise de Foix sy elle n'est religieuse* ». Ce qui permet de constater un fait fréquent dans l'ancien régime ; à savoir que les enfants de la noblesse étaient, dès leur jeune âge, voués à un destin qu'ils ne choisissaient pas : les armes, la robe, ou l'apostolat, et souvent aussi le mariage, leur étaient imposés par la famille et les usages. C'est ainsi que la dite Françoise de Foix, fille de Louis comte de Gurson et de Diane de Foix-Candale, devint effectivement religieuse, comme nous l'avons dit plus haut, succédant, en

(11) Diane de Foix-Candale était morte moins d'un an après son mari, le 24 mai 1587 (Reg. paroiss. de Cadillac-sur-Garonne).

(12) « *Les comtes de Foix-Gurson et la cause royale au xvi^e s.* » (Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord », t. LXXXI, 1934, p. 120).

1606, à sa grand'tante Françoise de La Rochefoucauld, qui fut sans doute aussi sa marraine (13).

Nous avons, de plus, par ce testament, connaissance des amis les plus intimes de Gaston de Foix : MM. de La Force, de Montaigne (14), et le sieur de Bussaguet (15) sont priés d'être tuteurs des héritiers mineurs, et faits exécuteurs testamentaires. En outre, les filles et petits-enfants du marquis de Trans ne devront pas contracter mariage « sans le consentement des susdits ». Quelle plus belle

de foix. fils de son d'uy feu puy de
roy de foix s'oyent fils de la charge
que luy a son frere de son frere
de son frere de son frere de son frere
aut s'oyent de son frere de son frere
a la succession de son frere de son frere
armes pour la roy de son frere
s'oyent de son frere de son frere
sans prendre autre party; que
s'oyent de son frere de son frere
opinion de son frere de son frere
s'oyent de son frere de son frere.

FAC-SIMILE DU TESTAMENT

(13) La mère de Diane de Foix-Candale était fille de François II comte de La Rochefoucauld. Elle avait eu deux sœurs, Louise et Françoise, qui se succédèrent comme abbesse de Notre-Dame de Saintes.

(14) Michel de Montaigne, voisin et ami des seigneurs de Gurson.

(15) Geoffroy de Montaigne, cousin germain de Michel de Montaigne.

marque d'amitié et d'estime le testateur pouvait-il donner à Michel Montaigne, son cadet d'un quart de siècle, après l'avoir chargé, en 1579 (2), de le représenter au contrat de mariage de son fils Louis de Foix ? Le philosophe devait d'ailleurs mourir dès 1592, avant Gaston de Foix. Ce dernier « *mourut fort vieux* », dit Anselme ; avant 1597 sûrement puisque, à cette date, le contrat de mariage de sa petite-fille Marguerite avec Armand Daydie indique, au nombre des droits revenant à la future épouse, « *ceux qu'elle peut prétendre par le décès de messire Gaston de Foix marquis de Trans, son ayeul* » (16).

Notons que, selon le désir exprimé par ce dernier, Geoffroy de Montaigne seigneur de Bussaguet assiste à ce contrat dont il est le premier témoin.

Ne manquons pas de remarquer aussi que le fervent catholique qu'était Germain-Gaston de Foix conserva son estime et son amitié à l'ardent calviniste que fût Jacques de Caumont-La Force. Certes, leur commun dévouement au roi de Navarre les unissait, mais c'est quand même un exemple de tolérance, plus fréquent qu'on ne l'imagine, au xvi^e siècle.

Le testament du marquis de Trans offre un intérêt historique certain, qui dépasse les limites de notre province. Nous ne saurions trop remercier son possesseur de l'avoir fait connaître en Périgord où vécut ce grand serviteur de nos rois.

Mme L. GARDEAU.

« GASTON DE FOIX MARQUIS DE TRANS, chevalier de l'Ordre du Roy, conseiller en Son Conseil d'Etat de Sa Majesté, comte des comtés de Guron et du Fleix et Seigneur et baron des baronnies des Artz en Provence, d'Aynel et de Lévigme entre ses autres places, terres et seigneuries. A TOUS CEUX qui nostre present testament verront Salut et dilection. COMME ainsi soit que par la volonté de Dieu...

« EL PREMIEREMENT AVONS ORDONNE et ordonnons et telle est nostre intention que quand nostre âme sera séparée de nostre corps, que mon corps soit ensevely et enterré en l'église parroissiale de Saint Martin de Carsor paroisse du Chasteau de nostre comté de Guron où troys de nres enfants sont enterrés qui sont morts bons catholiques, et sans cella il meyt permys de y estre en y appellant les prestres qui se pourront trouver pour ung chascun y dire messes, sans aultre pompe ny despenses que de une douzaine de puyves choisis vestyz de drap noir chacun ayant une torche au poinet. ITEM voullons et ordonnons que nostre aulmonier soiel tenu faire entendre à tous pauvres qui voudra l'aulmone se trouvant à la porte de la Rivière du chasteau de nostre comté du Fleix pour la recevoir selon leur qualité et nécessité, n'y comprenant ceulx qui pourront gagner

(16) Ce décès paraît être survenu dès avant novembre 1593, d'après les éléments du procès auquel nous avons fait allusion au début de cette notice.

leur vie, lesquels s'amuzent et ne veulent rien plus faire que de demander pour Dieu, ITEM voullons et ordonnons que huit jours après la signature de nostre présent testament et de la volonté que sy Dieu nous fait la grace de revenir en reconvallescence qu'il soiet fait ung chantage par tous les moynes et religieux des convents de Libourne et de Vaublair pour prier Dieu et le louer et remercier de ce qu'il nous a préservé de mort pour ce coup, ou nous despescherons personnes capables et suffisans pour satisfaire à ce qu'il sera requis, ITEM voullons aussy et telle est nostre intention que huit jours après nostre décez advenant et quand Dieu fera commandement de nous, qu'il soiet un obuit et chantage pour le sallut de nostre ame ausd. conventz de Libourne et de Vaublair. ITEM le dict seigneur a dict estre maryé avec sa chère et bien aymée dame Marguerite de Bertrandy, sa femme, de laquelle il a dict et confessé avoir receu les sommes et choses à eulx constituées en dot par leur contrat de mariage et autres contenues par les quittances qu'il en a baillées, ensemble des meubles qui luy sont advenus despuis leur mariage par le décez de feu Monsieur de Villemar son frère desquelz il n'en a poinet baillé de reconnoissance, veult et entend le dict seigneur que toutes lesd. choses et meubles ensemble le douaire à sadite femme sur la terre et comté du Fleix et sur tous et chascuns ses autres biens pour raison desquelz meubles non recongneus veult et entend que la diete dame en soiet creue par son serment ET en oultre ledict seigneur a dict et déclaré que de luy et de ladite dame sa femme il y a en feu Messire Loys de Foix, il a de présent Elizabet, Catherine et Marie de Foix. Nous les avons instituées nos héritières particulières en leurs légitimes chascun sur tous et chascuns nos biens tant sur ceulx qu'ayons en la duché de Guyenne qu'en autres lieux et qu'ils n'ayent plus rien à demander en nosd. biens à la charge qu'ilz se marieront en la religion catholique apostolique et romaine. ITEM LE DICT SEIGNEUR A DICT et déclaré avoir ex-devant maryé ledict feu messire Loys de Foix sond. filz aîné avecques dame Diane de Foix de Gandalle lesquelz tous deux sont décedés et délaissés en sa puissance Frédéric, Gaston François Marguerite et autre François de Foix la dernière, ses enfans et filhes. En faveur duquel mariage avroiet fait certains articles lesquelz il ratifie et approuve voullant qu'ils soient plain et entier effect, ET DE TANT QUE institution d'héritier est le fondement de tout bon et valable testament, auste de tous et chascuns autres biens AVONS institué et de nostre propre bouche nommé nostre héritier universel ledict Frédéric de Foix filz aîné dudit feu Messire Loys de Foix sondit filz, avec la charge que luy et ses enfans et les esfans de nostres enfans et filhes s'ilz en ont seront catholiques pour venir à la succession et porteront les armes pour le Roy, bons serviteurs et sujets de Sa Majesté sans prendre aultre party, ne s'enquérant de la Religion ne opinion de leur prince, luy faisant bon et fidel service. ET SIC ENDIX COLLIS PAR LEQUEL nostre dict heretier voullons et entendons lesd. legutz estre payés et accomplis et payés et baillés à ses frères et sœurs leur droiet de légitime auxquelz droietz nous les avons nommés et institués nos héritiers particuliers, et qu'ils ne puissent rien plus demander en nosd. biens, SUBSTITUANT aud. Frédéric filz aîné de nostre dict filz s'il décedait sans enfans masles ledict Gaston sond. frère, ET où tous deux décederoient sans enfans masles substituons lad. Elisabet de Foix nostre fille, et auec que..... et conséquemment de l'ung à l'autre gardant toujours led. ordre de primogéniture., DONNONS et leguons à nostre chère femme et espouze, laquelle nous a toujours bien chery aymé et servy et gouverné tous les fruictz profiels, revenus et émoluments de tous et chascuns nosd. biens sans estre tenue d'en rendre aucun compte ne prêter le reliqua, ni bailler caution autre que juratoire. A la charge que sy nostre diete femme revienet à se remarier aud. cas voullons qu'elle en rende compte et preste le reliqua à la charge aussy de nourrir et entretenir et eslever nostre dict heretier, ses frères et ses sœurs et nosd. filhes comme je m'assure qu'elle fera pour l'amitié que nous savons qu'elle leur porte, laquelle nostre chère femme : nommons tutrice de nosd. enfans la chargeant comme dict est de les nourrir, eslever et entretenir en la religion catholique, apostolique et romaine. PRIANT EN OUTRE Messieurs de La Force, de Montaigne chevalier de l'Ordre du Roy, et le sieur Bussaguet conseiller du

Roy en cour de parlement de Bourdeaux, vouloir recevoir la charge de tuteurs honoraires de nosd. enfans et heretiers cy dessus nommés, comme ils seront advertys des affaires qui se presenteront par mond. Pierre de Lagrange licencié ez droictz et juge ordinaire de la ville de Sainte Foy, et M. Guillaume de Greymond procureur du Roy audict Sainte Foy, Jehan de Mercant, juge général de noz terres, Guillaume Imbert juge de nostre comté du Fleix, et Jehan Carquot procureur d'office de nostre ville d'Aymet. LESQUELS nous avons ordonné pour entendre bien tous nos affaires et avec l'adviz de nostre chère et bien aymée femme qu'avons ordonnée tutrice et administreresse de nosd. enfans et heretiers et les dresser et conseiller en la poursuite desd. affaires ainsi qu'il sera requis et nécessaire. ET LESQUELS Srs de La Force et de Montaigne et de Bussagnet nous avons fait et ordonné Exécuteurs de nostre present testament avecques nostre dicit chère femme et espouze. PROHIBANT et deffendant par le présent à nostred. heretiers, enfans et filles de contracter mariage avecque aucune personne sans le consentement des susdicts et autres leurs parents, et où ils y contreviendroient les exhéredons de tous et chascuns nosd. biens. ET POUR LE REGARD de nos serviteurs nous en avons disposé particulièrement et à part que voulions valloir estre exécuté et cependant les recommandons à nostre chère et bien aymée femme qu'ils soient bien payés de leurs gaiges. LEQUEL PRESENT TESTAMENT le dicit seigneur testateur a voulu valloir.

FAICT en nostre chasteau et comté du Fleix le vingt sixième jour du moys de mars mil cinq cens quatre vingtz et onze, en presence de Cezar René de Malydor escuyer, Sr dudict lieu et gouverneur de Monsieur le Comte de Gursou, Penol Gros François Ychon, Mr messire Bernard Thorredie aumonier de mond. seigneur et François Garrefiz procureur d'office de lad. comté du Fleix et Jehan de Moulou recepveur dud. Fleix et Pierre Viales, greffier de lad. comté, tesmoings appelez de moy lesquels se sont signés ensemble mondiet testateur. »

(Arch. part. de M. le marquis de Grailly.)

Esquisse du passé franciscain du Périgord

(Suite)

2. Cordeliers de Montignac (1236 ?) : Saint-Antoine, abbé.

Le chanoine Marquay dit ce couvent fondé en 1236, mais ne semble présenter de pièce authentique que pour l'an 1256 (13). L'emplacement était sur la rive gauche de la Vézère ; on en a démolí récemment les derniers vestiges qui étaient incrustés depuis le xix^e siècle dans une école publique. Une sainte Agnès d'Assise que son oncle baron et un écuyer s'efforcent en vain de déplacer et qui résista en priant les mains jointes, sculpture médiévale de l'ancienne chapelle, a pu être sauvée des ruines (14) ainsi

(13) Chanoine Marquay : « Montignac-le-Comte » (1938). Les renseignements de ce volume appelleraient des vérifications. Sur les Cordeliers de Montignac, les archives départementales de la Dordogne ont quelques pièces, dont une série collectionnée par Eugène Le Roy.

(14) Sainte Agnès d'Assise, sœur de sainte Claire, la fondatrice des Clarisses, rejoignit sa sœur dans la vie religieuse quelques jours seulement après la prise d'habit de celle-ci ; la famille fut furieuse de ce nouveau départ d'une de ses filles pour le cloître.

qu'une belle cheminée qui a pris place sur l'hôpital voisin, lui-même ancien monastère des Clarisses.

Le couvent des Cordeliers de Montignac fut incendié par les protestants en 1569, et le P. Esmal Vinaigre (Vinacrius) fut tué (15).

En 1770, le provincial juge cette maison « aussi utile que le couvent de Sarlat : mais la province ne peut fournir dix religieux (requis en chaque couvent par la Commission des réguliers) à chacune de ces maisons ». Il y en avait alors quatre, avec 595 livres de rente (16).

3. Cordeliers de Sarlat (1258) : Saint-François.

Selon le chroniqueur Tarde, ils sont de 1258-60 (17). « Gaillard de Beynac, baron dudit lieu, fit bâtir l'église, le sieur de Pages fit faire le cloître et les habitants pourvurent au reste (18). Ce couvent était au faubourg de Landrevie, au nord de la ville. Il n'en reste rien. L'enclos était traversé par la petite rivière qui parcourt ensuite tout Sarlat ; de loin en loin, les bâtiments des Cordeliers connurent des inondations catastrophiques.

Plusieurs des plus anciens évêques de Sarlat furent franciscains ; mais leur cas n'est pas dans le plan de notre étude (19).

En 1562, les protestants ruinèrent le cloître ; mais il fut restauré au début du XVII^e siècle par François de Gérard

(15) Sur les victimes des guerres de religion pour Montignac, Excidenil, Bergerac et Nontron, voir le « Martyrologium Ordinis Minorum », édité à Quarachi en 1939. C'est la révision et la mise à jour de l'œuvre d'un Récollet normand du XVII^e siècle, le P. Arthur du Moustier, ce dernier s'inspirant lui-même de sources sérieuses, comme le livre du P. François de Gonzague « Origine de la religion séraphique franciscaine et ses progrès » (Rome, 1587).

(16) « France franciscaine », 1922 (cf. note 10) et Lecestre, op. cit.

(17) Tout Périgourdin sait l'importance, pour l'histoire de l'ancien diocèse de Sarlat, des chroniques de l'éminent chanoine Tarde, éditées au début du XVII^e siècle, et rééditées au XIX^e. Au début du XVIII^e, un anonyme, ecclésiastique sarladais certainement lui aussi, rédigea une autre chronique manuscrite, illustrée de dessins, et intitulée « Antiquités du Périgord et Sarladais », qui constitue le manuscrit 400 de la bibliothèque municipale de Périgueux. Ces deux chroniques ont grande valeur pour leur temps : méritent-elles toujours confiance pour les époques très antérieures ? C'est pour cela que nous n'avons pas voulu nous prononcer sur les anciens évêques franciscains de Sarlat, qui demanderaient une étude très spéciale.

(18) Tarde, op. cit.

(19) Cf. note 47.

(1616) (20). Nous verrons plus loin, à propos des Récollets, le fâcheux conflit qui les opposa alors aux Cordeliers.

En 1704, on fit faire un clocher, une aile du cloître et plusieurs autres belles réparations (21).

En 1770, le provincial écrit de ce couvent : « A tout le logement nécessaire pour 15 religieux, mais fort peu de revenus ; d'ailleurs très utile au public, au jugement de Mgr l'Evêque et de MM. les Curés de la campagne. » Il y avait à cette date à Sarlat 8 religieux, vivant sur 903 livres de rente (22).

4. Cordeliers d'Excideuil (1260) : Saint-Sébastien.

Très lié aux vicomtes de Limoges dont les terres et le château étaient voisins, ce couvent est devenu l'hôpital et subsiste en grande partie.

C'était, au XII^e siècle, une maison conventuelle des Cisterciens du Dalon (23). Faut-il voir un lien symbolique entre cette abbaye où vinrent mourir des troubadours et l'ordre de François d'Assise, le « troubadour de Dieu », lui-même fin connaisseur du « gai saber » et de l'amour courtois ? (24).

La chapelle était dédiée dès le temps des moines blancs à saint Jacques, et sise sur une des routes de Compostelle, celle qui descendait de Limoges vers le Périgord par Solignac et Saint-Yrieix (25). Les lieux passèrent aux frères mineurs vers 1260, « sous les auspices du vicomte Guy le Pieux et de l'évêque Pierre de Saint-Astier ». Ce n'est pas le seul exemple d'un couvent franciscain né sur les chemins de Saint-Jacques.

L'église n'a disparu qu'en 1896, à la suite d'un incendie. On y remarquait, avant la Révolution, de beaux sépulcres, et spécialement celui de Jean de Laigle, dont le gisant était

(20) Tarde, op. cit.

(21) Manuscrit 100 de Périgueux (cf. note 17).

(22) Cf. « France Franciscaine » et Lecestre (note 10).

(23) Beaucoup des renseignements que nous donnons viennent de la plaquette sur Excideuil publiée en 1954 par MM. Jean de Beaugourdon et Jean-Paul Laurent. D'autres du volume du docteur Tocheport sur l'hôpital-hospice d'Excideuil.

(24) Nous avons pu faire, dans la revue « Cahiers de vie franciscaine » (Paris, 9, rue Marie-Rose, XVII^e), année 1954, n^o 3, une étude sur les rapports de saint François et des troubadours intitulée « François le troubadour ».

(25) Cf. Jean Secret : « Les chemins de Compostelle » (Paris, Horizons de France, 1953), p. 32.

couronné par des anges de pierre, et entouré par sa famille à genoux et ses chiens inséparables continuant à le veiller.

Nous avons encore les pièces d'un curieux procès de 1335 relatif à ce couvent. Il s'agit du rapt, entre Thiviers et Excideuil, d'un jeune Thibérien, Bozon de la Roche, qui venait de se faire Cordelier avec un compagnon, tous deux conduits par un des religieux. L'enquête judiciaire occupa plusieurs juridictions d'église. Elle établit que les coupables étaient de la proche parenté du jeune homme, hostile à sa vocation. Tout cela aboutit à un invraisemblable compromis entre les Cordeliers et le père du postulant, une sorte de marché qui montre bien le relâchement de ces Cordeliers du xiv^e siècle dans la pratique de leur règle. Le candidat ne tarda d'ailleurs pas à abandonner toute idée de vie religieuse (26).

Au xvi^e siècle, Excideuil eut sa victime des guerres de religion : le P. Pierre Blanchard, massacré le 22 octobre 1579 (27).

Du xvii^e siècle, il nous reste le bel autel-rétable en bois doré aujourd'hui conservé en l'église paroissiale et étudié naguère par nous en ce bulletin (28).

En 1770, le provincial remarque que « c'est le seul couvent dans une ville très considérable qui n'a d'autre secours que nos religieux ; il n'y a même pas d'autre couvent à 5 ou 6 lieues de contour ; les bâtiments y sont fort en état ». Il y avait alors 5 religieux et 766 livres de revenus (29).

Le docteur Tocheport a recueilli un vieux conte relatif à ce couvent et intitulé « Le pré des Pères » : il s'agit d'un Cordelier géant fauchant la prairie du château que le seigneur, après un bon dîner, avait promis de donner aux pauvres religieux pour toute la superficie d'herbe que l'un d'eux abattra dans sa journée. C'est digne des « Fioretti » (30).

(26) Cf. « Archivum franciscanum historicum » (Quaracchi près Florence), année 1913, fasc. I et II ; article du R.P. Ferdinand Delorme, *op. cit.*, avec toutes les pièces de ce procès.

(27) Cf. note 45.

(28) Cf. Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord, 1933 : « Trois rétables franciscains du Périgord ».

(29) Cf. note 10.

(30) Cf. note 23.

5. Cordeliers de Bergerac (XIII^e siècle) : Saint-Jean-l'Évangéliste.

Les Cordeliers de Bergerac sont certainement du XIII^e siècle, mais l'année de fondation est imprécise. On ne cite de date ferme qu'en 1290 (31). L'historique de cette communauté est assez pâle. On sait qu'un seigneur de La Force y fut enseveli en 1520.

En 1570, le P. Pierre Toilat y mourut victime des guerres de religion.

Moins glorieux est le fait qu'en 1545 ce serait un Cordelier, Guillaume Marentin, qui, chargé de prêcher le Carême à Bergerac, aurait été le premier à y soutenir les doctrines protestantes.

Ce couvent était situé près de la porte de Clérac et à peu de distance de la Dordogne, légèrement en amont du pont actuel. La chapelle existe encore, devenue « une remise-garage ; l'édifice est orienté, rectangulaire, non voûté, avec trois grands arcs plein cintre aveuglés dans le mur sud, et deux fenêtres plein-cintre » (32).

La bibliothèque municipale de Bergerac conserve des livres de ces Cordeliers ; et les archives municipales deux livres de comptabilité du XVIII^e siècle qui attestent les difficultés financières de ces dernières années de la communauté.

En 1770, le provincial estime « qu'il n'y a de bâtiments et de revenus que pour trois religieux tout au plus, en travaillant ». En fait, il n'y en avait que deux, avec 2.000 livres de rente.

6. Cordeliers de Nontron (1267) : Saint-François et la Nativité de la Vierge.

Comme Nontron était du diocèse de Limoges, cette communauté faisait partie de la custodie de Limousin. Grâce à M. de Laugardière, nous sommes particulièrement bien renseignés sur cette maison (33) ; ce qui fait apparaître surtout les difficultés qu'avaient les frères mineurs de nos campagnes à pratiquer les chapitres de leur règle sur la pauvreté collective, le non-usage de l'argent et l'absence de revenus fixes.

(31) Cf. M. Elie de Biran, dans le Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, 1880.

(32) Note descriptive communiquée par M. Jean Secret.

(33) Cf. M. de Laugardière dans le Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, 1886.

Les Cordeliers de Nontron sont de 1267. Leur couvent est devenu aujourd'hui gendarmerie, palais de justice et sous-préfecture. La gendarmerie, en particulier, a conservé les vieux logis.

Aux guerres de religion, les Cordeliers Mathieu Montfajon, Jean « Morserianus » et Jean « Broserius » (ne serait-ce pas le même ?) furent massacrés en 1569 pour leur foi.

Ce couvent eut, à l'occasion, un scolasticat de philosophie. Le tiers-ordre y était actif, ainsi qu'une confrérie qui avait son siège en l'église conventuelle.

En 1730, le chevalier de Lagrange-Chancel visite Nontron et admire ce monastère (34), son site sur une colline en face de celle du château, ses jardins qui dominent le Bandiat, l'accueil des huit religieux ; et aussi la voûte brisée et peinte de l'église, la sculpture du grand autel et celle « des deux côtés de cet autel qui renferme quatre grands tableaux » ; les orgues et quatre autres chapelles assez jolies, pratiquées en des renforcements. Il se pourrait bien que cet autel à quatre tableaux soit l'actuel maître-autel de l'église de Saint-Romain près Thiviers, qui est certainement issu d'une maison franciscaine et que nous avons étudié en parallèle avec celui des Cordeliers d'Excideuil (35). Et cet autel de Saint-Romain peut s'identifier aussi avec ce « tabernacle » que les Cordeliers de Nontron commandèrent en 1646 à un sculpteur de Saint-Junien (36).

En 1770, le provincial écrit dans son rapport « [couvent] seul dans une ville très considérable, et absolument nécessaire par le peu de secours que le public trouve ailleurs, soit pour la ville, soit pour la campagne, n'y ayant point de chapitre ni d'autres maisons religieuses bien loin de là ; ce qui fait que les religieux y sont toujours occupés au ministère ; le logement y est vaste et en état, les revenus en sont modiques ».

Un cahier du noviciat de Limoges, avec paroisse et même hameau d'origine des novices, nous montre à quel point les Cordeliers se recrutaient peu avant la Révolution tout autour de Nontron. Le dernier gardien (c'est-à-dire supé-

(34) Cf. Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord, I, 44.

(35) Cf. note 28.

(36) Cf. de Laugardière, op. cit.

rieur) des Cordeliers de Limoges en 1790 était lui-même Nontronnais, le R.P. Arbonneau (37).

En 1770, le couvent avait huit religieux et 1.469 livres de rentes.

II. — RECOLLETS.

1. Récollets de Thiviers (1604) : Sainte-Marie.

Les Cordeliers ne furent pas les seuls représentants de l'ordre franciscain en Périgord. Au XVII^e siècle, la branche réformée et plus austère des Récollets constitue, en ce temps de renouveau catholique, un élément bien plus vivace que les Cordeliers. Née vers 1583 à Rabastens-sur-Tarn, ils prospérèrent vite en Haute-Auvergne et surtout en Limousin (38).

Leur première fondation en Périgord fut celle de Thiviers en 1604, sollicitée par les gentilshommes des environs (39). On les installa au sommet septentrional de la ville, là où est de nos jours l'école des garçons. L'autel en bois doré de leur chapelle est maintenant en l'église de Nantheuil-de-Thiviers ; beaucoup moins remarquable que ceux de Saint-Romain et d'Excideuil dont nous avons parlé plus haut, il a mérité néanmoins que nous en fassions l'étude, car ses sculptures affirment les tendances spirituelles des Récollets en face de celles des Cordeliers (40).

Deux religieux de Thiviers moururent de la peste au château de Laxion où ils soignaient les malades lors d'une épidémie ; ils furent enterrés devant l'église de Cognac.

Vers 1613, la maison possédait un scolasticat de philosophie. Elle a servi de pépinière pour les fondations des couvents récollets de Périgueux et de Sarlat. En 1770, il restait cinq religieux ; à la Révolution, deux pères âgés et un frère convers.

(37) Cf. archives départementales de la Haute-Vienne. Notes inédites du R.P. Ferdinand Delorme, ofm.

(38) Sur les origines des Récollets français, le livre aussi rare que fondamental est celui du P. Charles Rapine paru en 1671, sous le titre d'« Histoire générale de l'origine et progrès des frères mineurs Récollets » (Paris) ; il arrête son étude en 1606, mais cite le couvent alors tout récent de Thiviers.

(39) Pour les couvents récollets du Périgord (sauf Sarlat et Monpazier), il faut consulter la « Chronique de la province des Récollets de l'Immaculée Conception » du P. Elie Jacquet, parue à Limoges en 1778, et publiée à nouveau dans la revue « Etudes franciscaines » des RR. PP. Capucins (rue Boissonnade, Paris), en 1936 (n° 277), par le P. Ferdinand Delorme, ofm.

(40) Cf. note 28.

Les derniers restes de la « petite, mais dévote » (41) chapelle ont disparu au début de ce siècle après avoir servi de « minage » pour les grains.

2. Récollets de Périgueux (1611) : Notre-Dame-des-Vertus.

Ce couvent fut établi à partir de 1611, mais pratiquement vers 1615. Il se trouvait, nous dit le P. Dupuy, récollet lui-même et historien du Périgord, « non sans quelque divin rencontre au même lieu qui avait été profané par le premier presche fait dans ce pays par le ministre Brossier, le même solage de l'hostellerie du Chapeau Verd où la trahison pour la surprise de la ville fut exécutée par l'huguenot, il y avait tantost cinquante ans » (41). Il s'agit du faubourg Saint-Georges, mais en sa partie la plus proche du vieux pont de Tournepiche, au pied même de Saint-Front. L'emplacement est occupé aujourd'hui par l'école normale.

Dans le texte officiel du consulat à propos de la pose de la première pierre de ce couvent, le 3 mai 1615, on retrouve la même allusion au protestantisme (42). Il ne fait donc pas de doute que Périgueux a accueilli les Récollets comme un moyen de se défendre de la contamination du calvinisme toujours menaçant.

Le prestige des nouveaux venus dépassa vite celui des vieux Cordeliers. Leur noviciat prospéra et eut des recrues de choix, en particulier le P. Jean Dupuy. Natif de Périgueux même, on l'employa, jeune prêtre, à la mission de Bergerac de 1619. En 1629 parut à Sarlat, où il résidait pour lors, son « Etat de l'Eglise du Périgord depuis le Christianisme », qu'il vint présenter lui-même aux consuls de sa ville natale le 13 octobre. De valeur historique inégale, l'ouvrage garde un grand intérêt pour la connaissance de cette époque : bien plus qu'un livre d'histoire, c'est un instrument de défense contre le calvinisme, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface. Le P. Dupuy s'est éteint au couvent récollet de Sainte-Marie-des-Anges près Toulouse le 14 juin 1631 ; le nécrologe le dit : « Petricori-

(41) Cf. P. Dupuy, Récollet, dans l'« Etat de l'Eglise du Périgord », vers la fin de l'ouvrage.

(42) Cf. inventaire de la maison du Consulat de Périgueux, texte n° 633.

censis, praedicator adversus calvinistas zelantissimus, contra quos etiam tractatus varios composuit. » (43).

Deux Récollets moururent victimes des révolutionnaires périgourdins qui les envoyèrent aux pontons de Rochefort. L'un est le P. Zacharie Sollier, de Beaumont-de-Chancelade, gardien du couvent de Guéret, puis revenu dans son pays d'origine lors de la suppression des ordres religieux. Noble figure, il expira sur le navire « Les-Deux-Associés » le 25 juillet 1794, à l'âge de 50 ans, et fut inhumé à l'île d'Aix. L'autre est le frère Cosme Coste, de Ribérac, mort à Rochefort le 5 juin de la même année (44).

Le couvent des Récollets comptait parmi ses grands amis l'illustre Monseigneur de Francheville, comme on peut s'en rendre compte par la vie de ce prélat (45).

Les bâtiments étaient fort humides et le rez-de-chaussée sujet aux inondations de l'Isle. Il y avait en 1770 douze religieux ; et à la Révolution six prêtres, un frère et trois convers.

3. Récollets de Bergerac (1619) : Notre-Dame-du-Château.

En 1619, Monseigneur de la Béraudière, évêque de Périgueux, chargea les Récollets d'entreprendre une mission prolongée dans le Bergeracois, cette portion de son diocèse où le calvinisme dominait. Les nombreux documents qui nous sont restés de cet événement nous le dépeignent comme une véritable épopée (46). Les missionnaires avaient toutes les peines du monde à pénétrer dans Bergerac, et à y trouver à louer une mesure pour se loger. Ils s'employèrent d'abord à rendre confiance en elle-même à la minorité catholique depuis longtemps à l'abandon ; puis ils abordèrent de front les protestants.

(43) On peut consulter notre étude sur le P. Dupuy dans la « Semaine Religieuse » du diocèse de Périgueux (27 novembre 1934 et numéros suivants).

(44) D'après les notes inédites du R.P. Ferdinand Delorme puisées aux sources usuelles sur la question des Pontons de Rochefort. Voir par exemple le livre de Jacques Hérissey pour une bibliographie précise.

(45) Cf. livre du chanoine Entraygue sur Mgr de Francheville. Ajoutons que les arch. dép. de la Dordogne ont un cahier du noviciat des Réc. de Périgueux.

(46) Sur la mission de Bergerac, voir le P. Dupuy, op. cit. ; E. de Biran, Bull. Soc. hist. arch. Périgord, 1880, p. 484 ; le P. Elie Jacquet, op. cit. ; les Jurades de Bergerac autour de l'année 1670 ; et les études de M. Du Rien de Maynadier dans la revue « Etudes franciscaines » en 1925, et dans sa plaquette sur l'église de Saint-Jacques de Bergerac.

Juste à ce moment, le sort des Récollets devint subitement périlleux, en raison de la révolte des Huguenots contre le roi. Mais dès que Louis XIII se fut emparé de la ville, voilà que les missionnaires héritèrent du château royal et de la chapelle attenante. De telles compromissions du politique et du religieux ne surprenaient pas à cette époque. Et les Récollets devinrent plus hardis que jamais, multipliant sermons, controverses, solennités des quarante heures, grandes processions dans les rues. Ils suscitèrent beaucoup de conversions, surtout à la campagne. Leur conviction, leur bonté et leur tact les firent apprécier même des protestants. Cette mission est à rapprocher de celles que les Récollets donnaient, vers la même époque, dans la Saintonge et le Languedoc méditerranéen.

La mission achevée, la vie du couvent devint fort paisible. La chapelle fut rebâtie peu avant 1769 : elle fut acquise, à la Révolution, ainsi que le couvent adjacent, par les protestants : elle est encore de nos jours le temple calviniste. En 1770, il restait quatre Récollets, et à la Révolution quatre prêtres et deux frères convers.

4. Récollets de Limeuil (1644) : Notre-Dame-des-Anges.

La mission de Bergerac s'amplifia grâce à des filiales : Sainte-Foy-la-Grande et Lauzun en 1623, Limeuil et Monpazier en 1643.

Limeuil, à vrai dire, fut poste missionnaire dès 1621 ou 1625 (47). Mais, dans ce repaire des ducs de Bouillon, le calvinisme était roi. Les Récollets durent vivre chez l'habitant, en ville et souvent aux environs, pendant près de dix-huit ans, avant de pouvoir trouver un gîte. Ils réussirent à faire évacuer par les Huguenots l'église Sainte-Catherine.

La maison où ils s'établissent, une demeure à haute toiture dans le style du pays, existait déjà avant eux, connue comme demeure « des Anges », et située près de la porte du Port. Elle est toujours là, à deux pas du confluent de la Dordogne et de la Vézère. Le couvent dura jusqu'à la Révolution, même quand Limeuil n'eut plus de protestants. Il y avait en 1770 trois religieux, et en 1790 un frère convers tout seul.

(47) Cf. Elie Jacquet, *op. cit.* La localisation du couvent de Limeuil a été étudiée dans le Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord, juillet-septembre 1934, par M. Jean Secret.

5. Récollets de Sarlat (1618) : Saint-François.

En 1634, la province des Récollets de Guyenne se scinda : la plus grande partie des maisons et des religieux dépendit de Bordeaux sous le nom de province de l'Immaculée Conception ; le reste fut rattaché à Toulouse sous le vocable du Saint-Sacrement. Cette seconde province n'était qu'une longue bande s'étirant de Toulouse à Aubusson ; elle n'intéresse le Périgord que par les couvents de Sarlat et de Monpazier (48).

Le couvent de Sarlat avait été fondé en 1618, à l'issue d'un vain procès pour obtenir de remplacer les Cordeliers dans leurs propres murs ; procès qui avait fait envoyer jusqu'à Rome l'illustre chanoine et chroniqueur Tarde, lequel reviendra d'Italie avec une vocation d'astronome découverte au contact de Galilée ! (49).

Le corps de logis des Récollets existe encore, au sud-ouest de la ville, avec sa délicieuse chapelle du xvii^e siècle, dont le fronton, aujourd'hui vide, s'ornait jadis d'une statue de saint François montrant ses stigmates (50).

Cette maison comptait beaucoup dans le vieux Sarlat dévot et aristocratique. Lors de la Fronde, ce fut sa cloche qui, à l'heure des malines, sonna l'insurrection fomentée pour reprendre la ville sur les Frondeurs au nom du roi très-chrétien (51). A plusieurs reprises, les Sarladais vinrent vénérer la dépouille funèbre de saints religieux ; et les plus indiscrets lacéraient les habits en guise de reliques (52). Le tiers-ordre était fort vivant et édifiant.

Le R. P. Fidèle DURIEUX, O.F.M.

(A suivre).

(48) Sur les Récollets du Saint-Sacrement ou de la province de Toulouse, nous avons la chronique du P. Zacharie Lasche, rédigée en 1679, et publiée par le R. P. Ferdinand Delorme dans l'« Archivum franciscanum historicum » (Quaracchi près Florence) en 1923 (année XVIII) ; cependant la notice de cette chronique relative au couvent de Sainte-Marie-des-Anges près Toulouse et, par conséquent, au décès du P. Dupuy, avait déjà été publiée par le même historien dans la même revue en 1914 (année VII).

(49) Cf. sources citées pour les Cordeliers à la note 17.

(50) D'après un dessin de cette chapelle dans la chronique du manuscrit 100 de Périgueux. Le couvent est occupé de nos jours par un cinéma et une école ; la chapelle, désaffectée, a appartenu à des Pénitents ; elle est sise dans une ruelle en contre-bas du couvent.

(51) Sur la Fronde à Sarlat, cf. Bul. Soc. Hist. Arch. Périgord, 1910, étude du vicomte de Gérard.

(52) Cf. manuscrit 100 de Périgueux (note 17).

V A R I A

LES DEUX LOUISE DE LA BÉRAUDIÈRE

Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n° 18, 1956 (janvier-juin), publie une étude de son président M. Maurice Rat, « Les deux Louise de la Béraudière : M^{me} de Combault ou les pièges de l'homonymie » où il fait part d'une importante découverte de M. R. Trinquet : « La vraie figure de M^{me} d'Estissac dans *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance* XVII, 1956 (E. Droz à Genève).

La dame d'Estissac à qui Montaigne dédie en la louant son chapitre sur « L'affection des Pères aux Enfants » (Ch. VIII du livre II des *Essais*), n'est pas de son nom de jeune fille (comme tout le monde l'avait cru jusqu'à présent avec une certaine gêne), la fameuse Louise de la Béraudière, dite la belle Rouet, ayant mené vie galante et célébrée, en particulier, par Brantôme. La Belle Rouet qui fut Demoiselle de la Reine Catherine de Médicis épousa sur le retour en 1573 un Robert de Combault.

Madame d'Estissac, célébrée par Montaigne, était née, elle aussi, Louise de la Béraudière, cousine à la mode de Bretagne et contemporaine de l'autre Louise de la Béraudière qui fit trop parler d'elle.

On ne peut rien reprocher à Montaigne qui vante les vertus de Louise de la Béraudière, veuve d'Estissac. Cette dame d'Estissac sans aucune histoire scandaleuse, avait épousé à 20 ans, en 1562, le vieux Louis d'Estissac, déjà veuf et père de deux grandes filles. Madame d'Estissac, devenue veuve en 1565, eut à défendre avec courage et acharnement les droits d'héritages privilégiés de son fils Charles et de sa fille Claude. — Charles d'Estissac fut tué en duel en 1586, après avoir été un fidèle et notable compagnon de Montaigne lors de son voyage en Suisse, Allemagne, Italie, en 1580-1581. — La fille, Claude, épousa en 1587 l'héritier des Laroche-Foucauld qui prit à la mort de son beau-frère Charles les titres d'Estissac.

Les d'Estissac étaient bien connus en Périgord et en 1513 le sénéchal Bertrand d'Estissac avait fait son entrée solennelle à Périgueux. Le château d'Estissac, à 3 kms du Sud-Ouest de Villamblard, près du ruisseau de la Cromptse, sur un coteau

est aujourd'hui en ruines, commune de Saint-Hilaire-d'Estissac. Mais Estissac n'était pas loin du château de Montaigne. Cet ancien repaire noble devait plus tard, en 1737, être élevé en duché pairie.

Le vieux mari qu'avait épousé Louise de la Béraudière qui s'appelaît aussi Françoise, était fils de Bertrand de Madailan, Seigneur d'Estissac, et de Catherine de Chabot. Prénommé Louis, il était seigneur et baron d'Estissac, seigneur de Montclar et Cahusac, chevalier de l'Ordre, gouverneur du pays d'Aunis et de la Rochelle. Montclar existe toujours près d'Estissac et de Villamblard. Quant à Cahusac, indiqué par MM. Trinquet et Rat comme étant en Périgord, son château, où résidait souvent Louis d'Estissac, se trouvait dans l'ancien diocèse de Sarlat, archiprêtré de Bouniagues (près Bergerac). Cahusac est aujourd'hui une commune du département du Lot-et-Garonne.

Les Béraudière était une famille du Poitou. Après l'époque qui nous occupe, un de ses membres, François de la Béraudière, fût Evêque de Périgueux en 1614 et y fût enterré en l'Eglise de la Cité, alors Cathédrale.

J. SAINT-MARTIN.